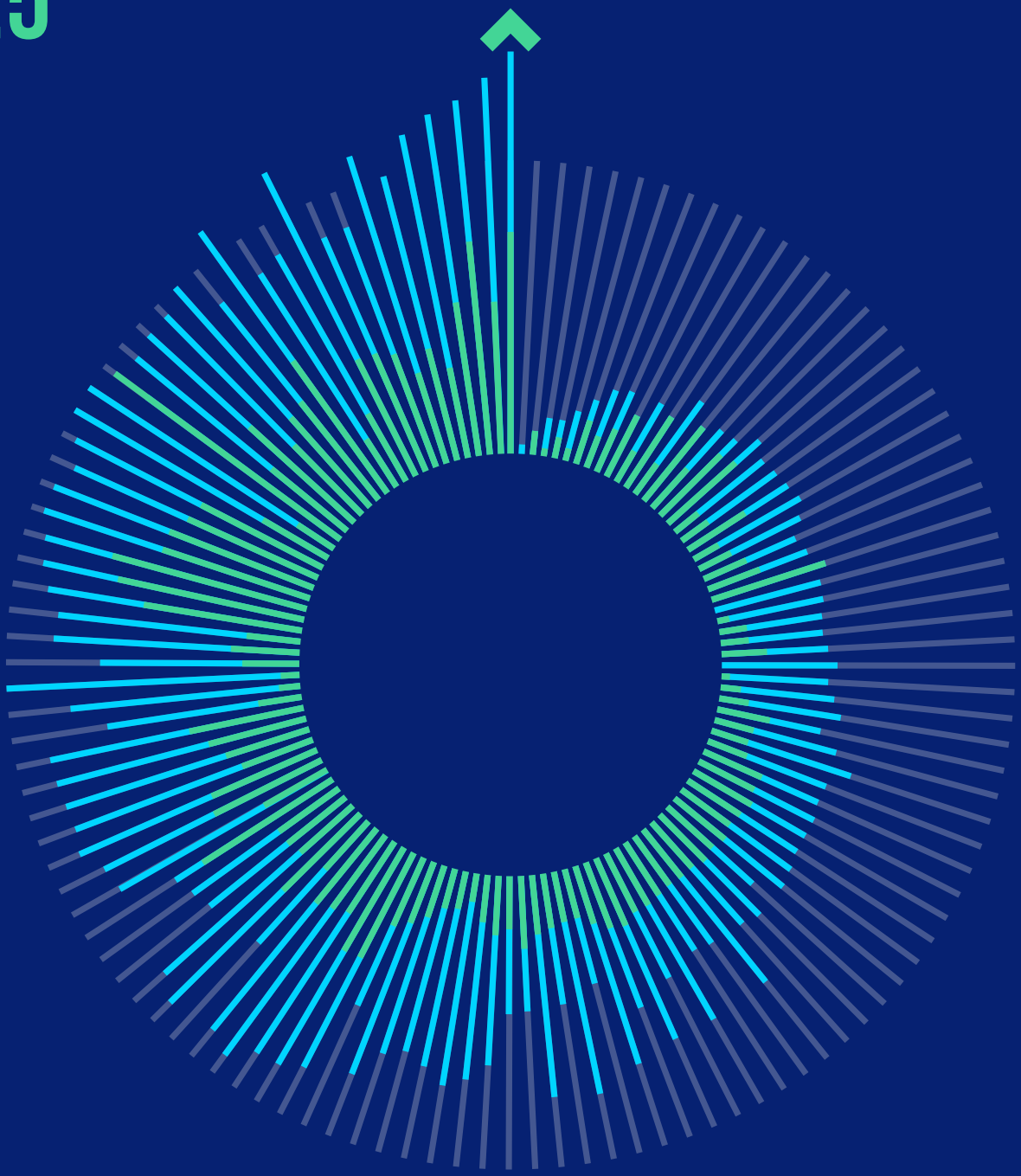
RAPPORT SUR LES RÉSULTATS 2025



GPE Transformer l'éducation

CHAPEAU

Il y a près de cinq ans, le Partenariat mondial pour l'éducation (GPE) a présenté une stratégie clairement définie, le plan stratégique GPE 2025, destiné à orienter l'appui dispensé aux pays partenaires pour transformer leurs systèmes éducatifs et à tirer parti de la réussite du plan stratégique GPE 2020. La nouvelle stratégie s'articulait autour des trois objectifs suivants : mobiliser une action et un financement coordonnés, atteindre les enfants les plus marginalisés grâce à une planification et à des politiques intégrant la notion de genre, et améliorer la manière de s'adapter et d'apprendre pour promouvoir des résultats durables à grande échelle.

Ce Rapport sur les résultats, le dernier dans le cadre du plan stratégique GPE 2025, fait valoir l'efficacité de la stratégie et de l'approche globale du GPE. L'importance que nous avons accordée aux financements innovants a permis de générer des milliards de dollars de nouveaux cofinancements, provenant notamment d'organisations philanthropiques et d'entreprises privées. En parallèle, les pays partenaires s'efforcent d'accroître et de pérenniser leurs financements nationaux, en vue de réduire leur besoin de financement externe. La plupart des financements basés sur les résultats accordés par le GPE pour promouvoir les réformes politiques et institutionnelles fondamentales ont permis d'améliorer le volume, l'efficience et l'équité du financement national consacré à l'éducation.

Au cours de la période 2021-2025, les pays partenaires du GPE ont sensiblement et concrètement amélioré la qualité des apprentissages de millions d'enfants. Les principaux résultats obtenus grâce aux financements du GPE – 372 millions d'enfants bénéficiant d'une meilleure éducation, 4,7 millions d'enseignants formés, 272 millions de manuels scolaires distribués et 92 000 salles de classe construites ou rénovées – ont doublé par rapport aux résultats obtenus dans le cadre du GPE 2020. Ces progrès ont pu être réalisés grâce au succès des mécanismes de financement innovant du GPE et à la mise en œuvre efficace des financements du GPE, qui ont atteint des niveaux records en termes d'approbations (1,3 milliard de dollars) et de décaissements (1 milliard de dollars) au cours de l'exercice 2025. Les mécanismes transnationaux du GPE, le mécanisme de Partage de connaissances et d'innovations du GPE (KIX), L'Éducation à voix haute et les initiatives d'appui technique, ont dépassé leurs objectifs et accéléré les résultats au niveau national.

Ces résultats semblent indiquer que nous pouvons continuer à progresser pour résoudre la crise actuelle de l'éducation dans les pays à faible revenu et les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure. Cependant, de nombreuses données probantes indiquent également qu'il est urgent d'agir. Les progrès technologiques rapides, le changement climatique et les importantes transitions démographiques exercent de plus en plus de pressions sur les systèmes éducatifs. Aujourd'hui, plus de 270 millions d'enfants et de jeunes ne sont pas scolarisés, dont 179 millions vivent dans les pays partenaires du GPE. Les menaces qui pèsent sur leur éducation compromettent la capacité de chaque pays à former une main-d'œuvre qualifiée et à développer son économie.

Les succès obtenus par le GPE et ses pays partenaires dans le cadre du GPE 2025, et du GPE 2020 auparavant, constituent une base solide et offrent de précieux enseignements pour améliorer la stratégie dans le cadre du GPE 2030. Alors que nous nous efforçons d'aider les pays partenaires à garantir une éducation de qualité à chaque enfant, le GPE espère remporter encore plus de succès au cours des cinq prochaines années.

Laura Frigenti
Directrice générale
Partenariat mondial pour l'éducation

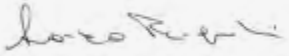


TABLE DES MATIÈRES

Chapeau 2

Remerciements 4

2025 Aperçu des résultats 5

Introduction 6

Faits marquants 6

Les objectifs du gpe au niveau des pays : soutenir les réformes systémiques 9

Perspectives d'avenir 16

Références 17

Annexe A: Cadre de résultats du GPE 2025 18

Annexe B: Notes techniques sur les données des indicateurs 30

Annexe C: Les pays partenaires du GPE 32

REMERCIEMENTS

Le Rapport sur les résultats 2025 du Partenariat mondial pour l'éducation est le fruit des efforts déployés par le personnel du Secrétariat du GPE et de ses partenaires pour recueillir, classer, analyser et interpréter les données obtenues en permanence par l'ensemble du partenariat. Le présent rapport n'aurait pas pu voir le jour sans la collaboration et la coopération qui prévalent au sein du Secrétariat et du partenariat. Nous tenons à remercier nos collègues du Secrétariat Ritika Agarwal, Sissy Helguero Arandia, Evans Atis, David Andrew Bruns, Sally Gear, Michelle Djong Hui Ing, Kyoko Yoshikawa Iwasaki, Rudraksh Mitra, Adrian Pacheco, Eleni Papakosta, Stefania Sechi, Payal Soneja, Krystyna Sonnenberg, Anna-Maria Tammi, Johanna Van Dyke et Rachita Vig pour leur contribution à ce rapport.

Nous remercions tout particulièrement l'équipe du Rapport mondial de suivi sur l'éducation de l'UNESCO et l'équipe de l'Institut de statistique de l'UNESCO, notamment Manos Antoninis, Pierre Gouedard et Adolfo Gustavo Imhof, pour leur collaboration.

Ce rapport a été réalisé sous la direction technique de Rudraksh Mitra. Eleni Papakosta a assuré la gestion du projet. Eleni Papakosta et Krystyna Sonnenberg étaient responsables de la mise en forme et de la production du rapport. Le rapport a été rédigé sous la direction générale de la responsable de l'équipe chargée des résultats et des performances, Nidhi Khattri. Nous tenons également à remercier Svenja Greenwood pour la conception graphique, Honora Mara pour la révision critique et Anne-Lise Bernay pour la coordination de la traduction. Enfin, nous exprimons notre reconnaissance à l'équipe de direction, qui a entièrement revu le rapport et a fourni de précieux commentaires ainsi que des informations contextuelles utiles.

2025 APERÇU DES RÉSULTATS

d.i. données insuffisantes

s.o. sans objet

*Voir le cadre de résultats complet à l'annexe A.

BUT

Produire rapidement des résultats en matière d'accès, d'apprentissage et d'égalité des genres dans le secteur de l'éducation grâce à des systèmes éducatifs équitables, inclusifs et résilients, conçus pour le 21e siècle

1.
38,0 % des pays partenaires étaient dotés d'un cadre juridique garantissant au moins une année d'éducation préscolaire gratuite et obligatoire.

2.
46,7 % des enfants ont participé à des activités d'apprentissage organisées un an avant l'âge officiel de scolarisation dans le primaire.

3.i.a.
73,8 % des enfants ont achevé le cycle d'enseignement primaire.

3.i.b.
58,9 % des enfants ont achevé le premier cycle du secondaire.

3.i.c.
36,5 % des enfants ont achevé le deuxième cycle du secondaire.

3.ii.a.
17,6 % des enfants ont achevé le deuxième cycle du secondaire.

3.ii.b.
21,3 % des enfants en âge de fréquenter le premier cycle du secondaire n'étaient pas scolarisés.

3.ii.c.
38,4 % des enfants en âge de fréquenter le deuxième cycle du secondaire n'étaient pas scolarisés.

4.i.
55,7 % des pays partenaires ont augmenté leurs dépenses consacrées à l'éducation ou les ont portées à 20 % ou plus.

4.ii.a.
86,5 % des pays partenaires ont évalué l'équité, l'efficience et le volume du financement national consacré à l'éducation.

4.ii.b.
48,1 % des pays partenaires affichent des progrès face aux défis recensés en matière d'équité, d'efficience et de volume de financement national consacré à l'éducation.

5.i.
27,9 % des femmes âgées de 20 à 24 ans étaient mariées ou vivaient en union libre avant l'âge de 18 ans.

5.ii.a.
86,5 % des pays partenaires ont évalué la planification et le suivi intégrant la notion de genre.

5.ii.b.
40,7 % des pays partenaires affichent des progrès face aux défis recensés en matière de planification et de suivi intégrant la notion de genre.

5.ii.c.
62,7 % des pays partenaires qui ont évalué la planification et le suivi intégrant la notion de genre se sont dotés d'un cadre juridique garantissant le droit à l'éducation pour tous les enfants.

6.a.i.
d.i. Enfants et jeunes en 2e année du primaire maîtrisant au moins le niveau minimal de compétences en lecture.

6.a.ii.
d.i. Enfants et jeunes en 2e année du primaire maîtrisant au moins le niveau minimal de compétences en mathématiques.

6.b.i.
d.i. Enfants et jeunes en 3e année du primaire maîtrisant au moins le niveau minimal de compétences en lecture.

6.b.ii.
d.i. Enfants et jeunes en 3e année du primaire maîtrisant au moins le niveau minimal de compétences en mathématiques.

6.c.i.
d.i. Enfants et des jeunes en fin de primaire maîtrisant au moins le niveau minimal de compétences en lecture.

6.c.ii.
d.i. Enfants et des jeunes en fin de primaire maîtrisant au moins le niveau minimal de compétences en mathématiques.

6.d.i.
d.i. Enfants et jeunes en fin de premier cycle du secondaire maîtrisant au moins le niveau minimal de compétences en lecture.

6.d.ii.
d.i. Enfants et jeunes en fin de premier cycle du secondaire maîtrisant au moins le niveau minimal de compétences en mathématiques.

7.i.a.
63,5 % des enseignants du préscolaire disposaient des qualifications minimales requises.

7.i.b.
78,6 % des enseignants du primaire disposaient des qualifications minimales requises.

7.i.c.
67,2 % des enseignants du premier cycle du secondaire disposaient des qualifications minimales requises.

7.i.d.
71,1 % des enseignants du deuxième cycle du secondaire disposaient des qualifications minimales requises.

7.ii.
36,7 % de pays partenaires ont évalué la qualité de l'enseignement.

8.i.
48,9 % des pays partenaires ont communiqué à l'UIS des données pour au moins 10 des 12 indicateurs internationaux clés de l'éducation.

8.ii.a.
86,5 % des pays partenaires ont évalué la disponibilité et l'utilisation des données et des éléments probants.

8.ii.b.
55,6 % des pays partenaires affichent des progrès face aux obstacles recensés en matière de disponibilité et d'utilisation des données et des éléments probants.

8.ii.c.
60,2 % des pays partenaires qui ont évalué la disponibilité et l'utilisation des données et des éléments probants ont communiqué les principales statistiques relatives de l'éducation ventilées en fonction des enfants en situation de handicap.

8.iii.a.
86,5 % des pays partenaires ont évalué la coordination sectorielle.

8.iii.b.
63,0 % des pays partenaires affides pays partenaires affichent des progrès face aux obstacles recensés en matière de coordination sectorielle.

8.iii.c.
65,9 % des groupes locaux des partenaires de l'éducation comprenaient des organisations de la société civile et des associations d'enseignants.

OBJECTIFS AU NIVEAU DES PAYS

1. Intégrer davantage la notion de genre à la planification et à l'élaboration des politiques pour produire un impact à l'échelle des systèmes

9.i.
s.o. Pays partenaires qui ont mis en œuvre des réformes liées aux allocations du GPE dans le cadre des facteurs favorables concernant la planification et le suivi sectoriels intégrant la notion de genre, telles que définie dans leur pacte de partenariat.

9.ii.
91,9 % des financements pour le renforcement des capacités du système dans le cadre desquels les activités relevant du guichet de planification et de suivi intégrant la notion de genre se sont déroulés comme prévu.

2. Coordonner les interventions et les financements pour permettre un changement transformateur

10.i.
s.o. Pays partenaires qui ont mis en œuvre des réformes liées aux allocations du GPE dans le cadre des facteurs favorables concernant la coordination sectorielle, telle que définies dans leur pacte de partenariat.

10.ii.
90,6 % des financements pour le renforcement des capacités du système dans le cadre desquels les activités relevant du guichet de mobilisation pour une action concertée et des financements coordonnés se sont déroulés comme prévu.

11.
100 % des pays partenaires qui ont mis en œuvre des réformes liées aux allocations du GPE dans le cadre des facteurs favorables concernant l'équité, l'efficience et le volume du financement national, telles que définies dans leur pacte de partenariat.

12.i.
45,9 % des pays partenaires ont aligné les financements du GPE sur les systèmes nationaux.

12.ii.
60,5 % des financements du GPE ont utilisé des modalités de financement harmonisées.

13.i.
s.o. Pays partenaires qui ont mis en œuvre des réformes liées aux allocations du GPE dans le cadre des facteurs favorables concernant les données et les éléments probants, telles que définies dans leur pacte de partenariat.

13.ii.
92,3 % des financements pour le renforcement des capacités du système dans le cadre desquels les activités relevant du guichet « adapter et apprendre pour obtenir des résultats à grande échelle » se sont déroulés comme prévu.

3. Renforcer les capacités, adapter et apprendre pour mettre en oeuvre et promouvoir des résultats à grande échelle

14.i.a.
75,8 % des financements pour la transformation du système ont atteint les objectifs globaux pendant la mise en œuvre.

14.i.b.
91,9 % des financements pour la transformation du système ont atteint les objectifs globaux à la fin de leur mise en œuvre.

14.ii.
s.o. Financements comportant une composante du financement au titre de l'Accélérateur de l'éducation des filles dans le cadre desquels cette composante a atteint son objectif à l'issue de la mise en œuvre.

OBJECTIF INTERMÉDIAIRE

Mobiliser les partenaires et les ressources à l'échelle mondiale et nationale pour obtenir des résultats durables

15.i.
35 cas de renforcement des capacités soutenus par le mécanisme de partage de connaissances et d'innovations (KIX) du GPE ont contribué à l'élaboration ou à la mise en œuvre de politiques dans les pays partenaires.

15.ii.
297 cas de mobilisation des connaissances soutenus par le mécanisme de partage de connaissances et d'innovations (KIX) du GPE ont contribué à l'élaboration ou à la mise en œuvre de politiques dans les pays partenaires.

16.i.
35 pays partenaires ont bénéficié des nouvelles initiatives d'appui technique mobilisées.

16.ii.
100 % des initiatives d'appui techniques mobilisées par le GPE étaient en bonne voie pour atteindre leurs objectifs.

16.iii.
3 776 milliards USD de cofinancement ont été mobilisés grâce aux mécanismes de financements innovants du GPE.

17.
50 pays partenaires avaient des organisations de la société civile qui ont contribué à la planification, au dialogue sur l'action à mener et au suivi des activités de l'éducation dans le cadre de projets financés par le fonds du GPE L'Éducation à voix haute.

18.i.
79,3 % des contributions annoncées par les bailleurs de fonds ont été versées.

18.ii.
3 069 milliards USD ont été versés au titre des contributions annoncées par les bailleurs de fonds.

INTRODUCTION

Le plan stratégique du GPE pour la période 2021-2025 a permis aux pays partenaires d'élaborer et de mettre en œuvre des réformes de leur système éducatif destinées à améliorer plus rapidement l'accès à l'éducation, les résultats d'apprentissage et l'égalité des genres à grande échelle.

Ce dernier rapport sur les résultats du plan stratégique GPE 2025 synthétise les principales réalisations du GPE, classées par objectif au niveau des pays et objectif intermédiaire. La dernière partie, intitulée « Objectif : résultats d'apprentissage, accès et équité », porte sur les progrès réalisés par les pays partenaires par rapport aux indicateurs de l'objectif de développement durable n° 4, le contexte plus large dans lequel le GPE opère.

FAITS MARQUANTS

Le GPE 2025 a permis d'accomplir des progrès considérables en matière de soutien octroyé aux pays partenaires pour renforcer leur système éducatif et de mobilisation de financements en faveur des réformes prioritaires de ces pays. En juin 2025, 74 pays partenaires sur les 91[1] avaient élaboré, avec l'aide du GPE, des pactes de partenariat définissant la feuille de route des réformes prioritaires du système éducatif de chaque pays. Les données de l'évaluation[2] ont montré que ces pactes permettaient de mieux hiérarchiser les réformes qu'auparavant, grâce à l'adoption par le GPE d'une approche plus systématique et fondée sur des données probantes pour identifier les obstacles à surmonter par le biais d'un dialogue inclusif mené par les gouvernements. Les données de suivi récentes indiquent que les pays relèvent les obstacles qui nuisent aux réformes dans les domaines de la planification et du suivi intégrant la notion de genre, du financement national, de la coordination sectorielle, ainsi que des données et des éléments factuels. Les pays ont également progressé dans la mise en œuvre de leurs réformes, dès lors que quatre pays ont achevé l'examen de mi-parcours de leur pacte de partenariat en juin et 13 autres devraient le terminer d'ici décembre 2025.

Les financements du GPE ont contribué aux réformes systémiques des pays partenaires et ont dépassé les objectifs du GPE 2020. En effet, entre 2021 et 2025 :

- Les financements du GPE, associés aux cofinancements des partenaires, ont permis à 372 millions d'enfants[3] (environ 49 % de la population en âge d'être scolarisée dans les pays partenaires) de bénéficier d'une meilleure éducation. Près de 70 % de ces enfants vivent dans des pays partenaires touchés par la fragilité et les conflits.

1 Dans le cadre du GPE 2025, 70 des 91 pays partenaires ont dû élaborer des pactes de partenariat pour pouvoir accéder aux financements pour la transformation du système. Les autres pays partenaires, qui n'étaient pas éligibles à ce type de financement, avaient la possibilité d'élaborer des pactes de partenariat, mais n'étaient pas contraints de le faire.

2 *Technopolis, Triple Line* et *Learn More*, Étude GPE 2022-2026 : Rapport de synthèse de l'évaluation thématique et au niveau des pays (phase 1) (Washington, DC : GPE, 2024). Disponible ici

3 Les financements du GPE ont directement atteint 270 millions d'enfants jusqu'en juin 2025, et les financements et les cofinancements devraient atteindre 372 millions d'enfants d'ici décembre 2025.

- Les financements et les cofinancements ont permis de former 4,7 millions d'enseignants (environ 19 % des enseignants[4] de l'éducation de base dans les pays partenaires), de distribuer 272 millions de manuels scolaires[5] et de construire ou de rénover 92 000 salles de classe. Ces chiffres représentent plus du double des résultats obtenus dans le cadre du plan stratégique GPE 2020.

- Près de 85 % des financements qui ont évalué les acquis scolaires ont enregistré des progrès dans ce domaine, et 75 % des financements du GPE en cours d'exécution sont en bonne voie d'atteindre leurs objectifs en matière d'accès, d'inclusion et d'enseignement de qualité, entre autres.

- Tous les financements de mise en œuvre qui ont été approuvés depuis 2022 prévoient des interventions en faveur de l'égalité des genres, et plus des deux tiers de la totalité des financements approuvés dans le cadre du GPE 2025 se focalisent sur cette question, soit le double du nombre prévu dans le cadre du GPE 2020.

- Les financements du GPE sont efficaces, dès lors que 92 % des financements de mise en œuvre qui ont été clôturés au cours de la période du GPE 2025 ont atteint leurs objectifs à la fin de leur exécution, dans des domaines tels que les résultats d'apprentissage, l'égalité des genres et l'inclusion.

- Les décaissements et les approbations de financement se sont poursuivis à un rythme soutenu en atteignant respectivement 1,0 milliard et 1,3 milliard de dollars américains au cours de l'exercice 2025. Ces montants démontrent un rythme soutenu depuis que les processus d'examen et d'approbation des financements ont été simplifiés, ce qui a entraîné un nombre record de décaissements et de financements approuvés en 2024, tous les deux supérieurs à un milliard de dollars.

Le GPE a également réussi à mobiliser des financements internationaux et nationaux en faveur de l'éducation. Depuis 2021, son mécanisme de financement innovant, le fonds à effet multiplicateur du GPE, a permis de mobiliser 3,8 milliards de dollars de financements complémentaires auprès de 66 cofinanciers, dont un peu moins d'un milliard de dollars sous forme de financements. Sur l'ensemble des financements complémentaires mobilisés, des fondations, des organisations de la société civile et le secteur privé ont dispensé 236 millions de dollars, ce qui démontre que le fonds à effet multiplicateur a réussi à mobiliser des financements auprès d'autres sources que les donateurs de l'aide publique au développement traditionnels.

Dans les pays où le volume, l'équité et l'efficience du financement national représente un obstacle important, le GPE subordonne une partie du financement alloué à chaque pays, appelée « financement complémentaire », à la suppression de ces obstacles. Les trois pays partenaires dont les financements complémentaires liés au financement national sont prévus pour l'exercice 2025 ont satisfait aux exigences en augmentant les taux d'exécution budgétaire, en améliorant la gestion financière dans les ministères chargés de l'éducation et en conservant

4 Les financements du GPE ont permis de former directement 2,3 millions d'enseignants jusqu'en juin 2025, et les financements et les cofinancements devraient permettre de former 4,7 millions d'enseignants d'ici décembre 2025.

5 Les financements du GPE ont permis de distribuer directement 225 millions de manuels scolaires jusqu'en juin 2025, et les financements et les cofinancements devraient permettre de distribuer 272 millions de manuels scolaires d'ici décembre 2025.

les nouveaux enseignants dans le registre de paie fédéral (les financements complémentaires des autres pays sont prévus dans les prochaines années).

Afin de maintenir et de poursuivre la dynamique de progression vers l'obtention de résultats, l'initiative *GPE Forward* a été lancée en janvier 2025 en vue de renforcer le soutien dispensé par le Secrétariat du GPE aux pays et aux autres partenaires et d'améliorer l'efficacité opérationnelle. L'initiative a permis de mettre en place une structure matricielle régionale composée de trois équipes régionales, dirigées par des responsables techniques, et des pôles techniques qui apportent une expertise dans des domaines spécifiques et appliquent de manière cohérente les directives, les politiques et les processus dans tous les pays. Des spécialistes des questions de genre, de la gestion des financements et des finances, intégrés aux équipes régionales, viennent également renforcer les programmes nationaux du GPE. Le personnel du Secrétariat s'est rapproché des pays partenaires, et 53 % des employés devront être affectés dans des bureaux décentralisés à Bruxelles, Chennai, Nairobi et Paris d'ici décembre 2025, alors que 94 % du personnel étaient en poste à Washington D.C. en juin 2019. Les autres mesures entreprises pour améliorer l'efficacité consistent notamment à réduire les frais de déplacement et les coûts des services de consultation de 25 % et 50 % par rapport à leurs niveaux records respectifs atteints au cours des exercices 2023 et 2024. Enfin, le Secrétariat met actuellement au point un nouveau système informatique (*GPE Connect*) qui rationalisera l'organisation des tâches du Secrétariat et fournira un portail dédié au partenariat pour la collecte de données et l'établissement de rapports.

LES OBJECTIFS DU GPE AU NIVEAU DES PAYS : SOUTENIR LES RÉFORMES SYSTÉMIQUES

Le GPE contribue aux réformes systémiques des pays qui visent à améliorer les résultats scolaires à grande échelle. Le GPE a trois objectifs au niveau des pays, qui consistent à :

1) renforcer la prise en compte de l'égalité des genres dans la planification et l'élaboration des politiques pour un impact systémique ;

2) coordonner les actions et les financements pour des changements en profondeur ; et

3) renforcer les capacités, s'adapter et apprendre pour mettre en œuvre et promouvoir des résultats à grande échelle.

Conformément à ces trois objectifs au niveau des pays, le GPE 2025 aide les pays à : 1) diagnostiquer et analyser les facteurs qui favorisent ou entravent l'obtention de résultats en matière d'éducation (appelés facteurs favorables) ; 2) hiérarchiser les réformes systémiques et rallier les parties prenantes du secteur de l'éducation à ces réformes, grâce à l'élaboration de pactes de partenariat ; et 3) mettre en œuvre, s'adapter et apprendre, notamment avec le soutien des financements du GPE.

Le GPE 2025 incite également les pays à réaliser des progrès dans les quatre facteurs favorables[6], en subordonnant le financement complémentaire, qui peut atteindre 40 % de l'allocation au titre du financement pour la transformation du système, à la réalisation de mesures visant à éliminer les obstacles les plus urgents qui ont été identifiés.

Au 30 juin 2025, 74 pays avaient finalisé leur pacte de partenariat et 83 pays avaient réalisé l'analyse des facteurs favorables (indicateurs 4iia, 5iia et 8iia). Le Conseil avait approuvé 73 déclencheurs du financement complémentaire pour 32 pays, pour un montant total de 355 millions de dollars (soit 9 % du total des financements approuvés).

Plusieurs pays partenaires ont bien progressé dans la mise en œuvre des réformes de leur système éducatif définies dans leur pacte de partenariat. Le Cambodge, El Salvador, le Tadjikistan et la Tanzanie (continentale) ont achevé leurs examens de mi-parcours, dont les conclusions montrent qu'ils ont accompli des progrès dans la mise en œuvre de leurs réformes, et 13 pays devraient évaluer la progression de leurs réformes d'ici décembre 2025. Les examens de mi-parcours permettent également d'adapter les réformes systémiques. Par exemple, l'examen de mi-parcours du Salvador, qui a été réalisé en 2025, a révélé que la réforme avait permis d'améliorer l'inclusion et la qualité de l'enseignement dans l'éducation de la petite enfance, et que le pays avait élargi la portée de la réforme au-delà de l'éducation de la petite enfance jusqu'à la fin de l'école primaire. En juin 2025, 30 pays avaient enregistré des progrès dans les domaines hautement prioritaires identifiés dans leur analyse des facteurs favorables. Les pays partenaires ont récemment commencé à suivre les progrès réalisés par rapport aux facteurs favorables, et d'autres pays devraient communiquer ces données dans le cadre d'un exercice de suivi annuel qui sera réalisé dans les prochaines années.

6 Données et éléments factuels ; planification, politique et suivi sectoriels intégrant la notion de genre ; coordination sectorielle ; volume, équité et efficience des dépenses publiques nationales consacrées à l'éducation.

OBJECTIF AU NIVEAU DES PAYS N° 1 : Intégrer davantage la notion de genre à la planification et à l'élaboration des politiques pour produire un impact à l'échelle des systèmes

L'intégration systématique des questions de genre dans tous les aspects du travail du partenariat constitue un élément essentiel du GPE 2025. Les réformes systémiques des pays partenaires tiennent compte de cette priorité. Quatre-vingt-sept pour cent des réformes s'appuient sur des données et des éléments factuels portant sur l'égalité des genres, et plus de 66 % d'entre elles considèrent l'égalité des genres comme une question intersectorielle.

L'analyse des facteurs favorables a joué un rôle déterminant dans l'utilisation de données probantes et le dialogue sectoriel sur l'intégration de l'égalité des genres. Sur les 27 entités ou pays partenaires qui ont rendu compte de leurs progrès réalisés dans la mise en œuvre des mesures visant à améliorer la planification et le suivi intégrant la notion de genre au cours de l'exercice 2025, 11 pays étaient en bonne voie et 13 autres ont accompli des progrès notables, malgré quelques retards qui devraient être résolus (indicateur 5iib). Les mesures prises par les pays pour combler ces lacunes prévoyaient notamment d'intégrer les questions de genre dans la planification sectorielle (22 pays), par exemple en mettant en place des mécanismes pour lutter contre les disparités entre les genres dans l'éducation en Zambie, en intégrant systématiquement les questions de genre dans l'élaboration du nouveau plan sectoriel de l'éducation en Éthiopie et en tenant compte de la problématique du genre dans tous les travaux d'élaboration des politiques et de planification aux Fidji ; d'améliorer la programmation et le suivi budgétaires (11 pays) ; et de mettre en place des cadres de suivi sectoriel qui tiennent compte de la notion de genre (9 pays).

Le financement pour le renforcement des capacités du système aide les pays à mettre en œuvre ces mesures dans le cadre d'activités relevant du guichet « planification et suivi sectoriels intégrant la notion de genre », et les activités sont en bonne voie d'exécution pour 92 % des financements pour le renforcement des capacités du système en 2025 (indicateur 9ii).

Un examen indépendant de l'intégration de la dimension de genre dans le modèle opérationnel du GPE 2025, réalisé en 2025, a constaté que des progrès considérables avaient été accomplis dans ce domaine par rapport à l'approche d'intégration de la dimension de genre du plan stratégique GPE 2020[7]. Cet examen a fait ressortir une meilleure utilisation des données probantes dans le dialogue sectoriel sur l'égalité des genres et une meilleure intégration de l'égalité des genres dans la conception des financements dans le cadre du GPE 2025. L'examen a recommandé que le GPE continue de renforcer la responsabilité, les capacités et le leadership en matière d'égalité des genres, en particulier au niveau des pays, au cours de la prochaine période stratégique.

L'Accélérateur de l'éducation des filles octroie des financements destinés à promouvoir l'égalité des genres dans les pays où les filles sont les plus désavantagées en matière d'éducation. Sur les 30 pays partenaires éligibles à l'Accélérateur de l'éducation des filles, 15 ont obtenu des financements et le programme a alloué la totalité les financements disponibles (225 millions de dollars). Selon nos estimations, 3,6 millions de filles devraient bénéficier directement de ces financements.

L'examen indépendant de l'égalité des genres a également révélé que l'Accélérateur de l'éducation des filles encourageait les pays à fixer des objectifs ambitieux dans le domaine de l'éducation des filles, en accordant la priorité aux filles les plus marginalisées[8]. Par exemple, en Somalie (fédérale), les parties prenantes ont indiqué que l'Accélérateur de l'éducation des filles avait permis de se concentrer davantage sur les filles les plus défavorisées, y compris celles atteintes de graves handicaps, et d'adopter une approche systémique pour éliminer les obstacles sociaux et culturels à l'éducation auxquels se heurtent les filles.

OBJECTIF AU NIVEAU DES PAYS N° 2 : Mobiliser une action concertée et des financements coordonnés pour permettre un changement transformateur

Le GPE coordonne le financement des réformes nationales en s'efforçant d'améliorer le financement national consacré à l'éducation, en mobilisant des

7 J. Kellum et M. Tsolakis, « Examen rapide de l'intégration de la dimension de genre dans le modèle opérationnel du GPE 2025 » (Washington, DC : 2025), https://www.globalpartnership.org/fr/node/document/download?file=document/file/2025-04-examen-integration-genre-modele-operationnel-gpe-2025.pdf.

8 J. Kellum et M. Tsolakis, « Examen rapide de l'intégration de la dimension de genre dans le modèle opérationnel du GPE 2025 ».

financements pour obtenir des fonds supplémentaires provenant de sources externes et en alignant les financements externes sur les réformes systémiques.

Au cours de l'exercice 2025, sur les 27 entités ou pays partenaires qui ont rendu compte de leurs progrès réalisés dans la mise en œuvre des mesures visant à éliminer les obstacles qui nuisent au financement national, 13 pays étaient en bonne voie et 11 autres ont accompli des progrès notables, malgré quelques retards qui devraient être résolus (indicateur 4iib). Les mesures identifiées par les pays portent sur l'équité (19 pays), l'efficience (18 pays) et le volume (18 pays) du financement national. La gestion du personnel enseignant constitue une composante essentielle pour améliorer l'équité et l'efficience du financement national de l'éducation, et dix pays partenaires ont fait état de progrès dans ce domaine.

Les déclencheurs des financements complémentaires pour la transformation du système prennent en compte la priorité accordée par le GPE 2025 au financement national. Les mesures concernant les déclencheurs liés au financement national représentent 80 % de l'ensemble des déclencheurs et 270 millions de dollars, soit 76 % de la totalité des financements complémentaires. Près de 90 % de ces déclencheurs sont axés sur l'équité et l'efficience du financement national. Les trois pays partenaires dont les déclencheurs devaient être atteints avant juin 2025 avaient des déclencheurs liés au financement national qui ont été atteints (indicateur 11) (les déclencheurs des autres pays devront être atteints dans les prochaines années). En Sierra Leone, le ministère de l'Enseignement de l'éducation de base et de l'Enseignement secondaire supérieur a augmenté le taux d'exécution budgétaire qui atteint désormais 92 %, par rapport à la valeur cible de 85 % et une valeur de référence de 78 %, et a intégré les acquis scolaires et les élèves défavorisés dans les mécanismes d'affectation des enseignants. En Somalie (fédérale), le gouvernement a approuvé un cadre visant à renforcer la gestion administrative et financière dans les ministères fédéraux et étatiques chargés de l'éducation, et a formé le personnel concerné à la mise en œuvre de ce cadre. Par ailleurs, en décembre 2024, le gouvernement avait rémunéré et conservé au moins 90 % des 2 600 nouveaux enseignants dans le registre de paie fédéral. Enfin, la Tanzanie (continentale) a élaboré un nouveau plan de développement du secteur de l'éducation, en s'appuyant sur des données et des prévisions financières plus solides. Neuf autres pays partenaires ont des déclencheurs liés au financement national qui doivent être atteints d'ici décembre 2025.

La proportion de pays partenaires qui ont maintenu leurs dépenses publiques d'éducation au niveau ou au-dessus du seuil de référence de 20 %, ou qui ont augmenté leurs dépenses consacrées à l'éducation pour se rapprocher de ce seuil, se stabilise après la baisse causée par la pandémie de COVID-19. Après avoir enregistré une baisse en passant de 59 % en 2021 à 52 % en 2022, cette proportion a augmenté pour atteindre 56 % (50 % dans les pays partenaires touchés par la fragilité et les conflits) en 2024 [9], dernière année pour laquelle des données sont disponibles (indicateur 4i). Dans les 44 pays qui disposaient de données pour 2023 et 2024, la part moyenne du budget public consacrée à l'éducation a augmenté en passant de 17,7 % en 2023 à 18,2 % en 2024, ce qui représente la première hausse des dépenses d'éducation depuis la pandémie de COVID-19.

Par ailleurs, le GPE favorise une coordination sectorielle efficace et efficiente à plus grande échelle. Sur les 27 pays partenaires qui ont rendu compte de leurs progrès réalisés dans la mise en œuvre des mesures visant à améliorer la coordination sectorielle en 2025, 17 pays étaient en bonne voie et 8 autres ont accompli des progrès notables, malgré quelques retards qui devraient être résolus (indicateur 8iiib). Les mesures mises en œuvre par les pays prévoyaient notamment d'améliorer les fonctions, les capacités et les pratiques de coordination sectorielle (27 pays), par exemple en renforçant la coordination au sein du gouvernement, en mettant en œuvre des financements externes au Zimbabwe, ainsi qu'en organisant régulièrement des réunions avec les groupes locaux des partenaires de l'éducation et des revues sectorielles conjointes annuelles à Tonga et au Vanuatu ; de mettre en place ou de renforcer les mécanismes qui mettent en commun les financements ou les alignent sur les systèmes nationaux (12 pays) ; et d'améliorer les mécanismes de responsabilisation, par exemple en harmonisant les rapports entre les programmes financés par des fonds externes (3 pays). Les activités relevant du guichet « coordonner les actions et les financements » du financement pour le renforcement des capacités du système, qui aide les pays partenaires à combler les lacunes en matière de coordination sectorielle, étaient

9 Ces données sont révisées régulièrement lorsque de nouvelles données sur l'exécution budgétaire sont disponibles. En raison de ces révisions, la valeur initiale d'environ 60 % en 2023 indiquée dans le rapport sur les résultats de l'année dernière a été révisée à la baisse pour atteindre 54 %.

en bonne voie d'exécution pour 91 % des financements pour le renforcement des capacités du système en 2025 (indicateur 10ii).

Par ailleurs, le GPE facilite la coordination des actions par le biais des groupes locaux des partenaires de l'éducation, qui représentent des plateformes multi-partites propices au dialogue inclusif sur les politiques éducatives. La proportion de groupes locaux des partenaires de l'éducation qui intègrent à la fois des organisations de la société civile et des associations d'enseignants a augmenté, dès lors qu'elle est passée de 63 % en 2024 à 66 % en 2025 (indicateur 8iiic). Alors que presque tous les groupes locaux des partenaires de l'éducation comprennent des organisations de la société civile, 71 % d'entre eux comptent des représentants d'associations d'enseignants.

OBJECTIF AU NIVEAU DES PAYS N° 3 : Renforcer les capacités, s'adapter et apprendre pour mettre en œuvre et promouvoir des résultats à grande échelle

Les pays partenaires évaluent les progrès réalisés dans la mise en œuvre de leurs réformes en effectuant un examen de mi-parcours de leur pacte de partenariat. Le Cambodge, El Salvador, le Tadjikistan et la Tanzanie (continentale) ont achevé leur examen de mi-parcours en juin 2025, et 13 autres pays réaliseront des examens de mi-parcours avant décembre 2025. Ces examens de mi-parcours fourniront des données probantes qui permettront d'adapter et d'accélérer la mise en œuvre des réformes systémiques. Les résultats de ces examens détermineront également les domaines d'intervention des prochains financements du GPE.

L'apprentissage continu pour la mise en œuvre des réformes repose sur la disponibilité et l'utilisation des données et des éléments factuels. Sur les 27 entités ou pays partenaires qui ont rendu compte de leurs progrès réalisés pour remédier aux lacunes concernant la disponibilité et l'utilisation des données et des éléments factuels, 15 pays étaient en bonne voie en 2025 et 10 autres ont accompli des progrès notables, malgré quelques retards qui devraient être résolus (indicateur 8iib). Ces pays ont pris des mesures pour améliorer la disponibilité des données ventilées par sexe (10 pays), améliorer la disponibilité des données sur les enfants en situation de handicap (4 pays), mettre en place ou renforcer les systèmes d'information pour la gestion de l'éducation (21 pays) et les systèmes d'évaluation des acquis scolaires (12 pays), et réaliser des analyses ou des diagnostics sectoriels (6 pays).

Après le financement national, les déclencheurs du financement complémentaire incitent le plus souvent à améliorer la disponibilité et l'utilisation des données et des éléments factuels. Treize déclencheurs axés sur ce domaine dans huit pays représentent ensemble un cinquième des financements complémentaires approuvés jusqu'à présent. Parmi ces huit pays, trois, à savoir la République démocratique du Congo, Haïti et l'Ouganda, ont des déclencheurs à atteindre avant fin décembre 2025.

Les activités relevant du guichet « s'adapter et apprendre pour obtenir des résultats à grande échelle » du financement pour le renforcement des capacités du système aident les pays partenaires à utiliser les données probantes pour mieux mettre en œuvre les réformes. En 2025, ces activités étaient en bonne voie d'exécution pour 92 % des financements pour le renforcement des capacités du système (indicateur 13ii).

Le soutien financier octroyé par le GPE pour mettre en œuvre des réformes grâce au financement pour la transformation du système, au financement pour le renforcement des capacités du système, à l'Accélérateur de l'éducation des filles et au fonds à effet multiplicateur du GPE, s'est poursuivi à un rythme soutenu après avoir atteint un nombre record de financements approuvés et de décaissements au cours de l'exercice 2024, tous les deux supérieurs à un milliard de dollars. En effet, les décaissements ont atteint près d'un milliard de dollars et 1,3 milliard de dollars de financements ont été approuvés au cours de l'exercice 2025. Ce niveau de soutien dispensé aux pays partenaires a pu être atteint grâce à l'optimisation du processus de sélection et de gestion des agents partenaires ces dernières années. D'autres mesures visant à renforcer la responsabilité des agents partenaires ont été entreprises, notamment la mise en place de procédures opérationnelles permanentes obligatoires pour sélectionner les agents partenaires, l'intégration des antécédents de performance de l'agence comme critère de sélection, ainsi que la supervision du processus de sélection et un appui dispensés par des consultants indépendants. Le GPE a également diversifié son groupe d'agents partenaires, dès lors que le nombre d'agents partenaires pour les financements de mise en œuvre en cours d'exécution a augmenté en passant de 12 en 2022 à 18 en 2025.

Les financements du GPE continuent d'être efficaces, étant donné que 92 % des financements de mise en

œuvre qui ont été clôturés au cours de la période du GPE 2025 ont atteint leurs objectifs à l'issue de leur mise en œuvre (indicateur 14ib). Les objectifs des financements consistent notamment à améliorer la maîtrise et la compréhension de la lecture dans les petites classes (Tanzanie [continentale]), à former des chefs d'établissement à l'observation en classe et au retour d'information (Bangladesh), à améliorer l'accès à l'éducation des filles et des personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays dans les zones reculées (Somalie [Puntland]), ainsi qu'à identifier et à élaborer des plans d'enseignement individualisés pour les enfants en situation de handicap (Vanuatu). Parmi les financements de mise en œuvre qui étaient en cours d'exécution durant l'exercice 2025, 76 % (soit 50 sur 66) étaient en bonne voie d'atteindre leurs objectifs, contre 61 % (soit 38 sur 62) en 2024 (indicateur 14ia)[10].

Le portefeuille de financements s'efforce particulièrement d'améliorer l'égalité des genres et l'inclusion. Tous les financements prévoient au moins une activité visant à améliorer l'égalité des genres, et 68 % des financements qui ont été approuvés dans le cadre du GPE 2025 ont défini l'égalité des genres comme objectif spécifique, contre seulement 34 % dans le cadre du GPE 2020. Parmi les financements qui étaient en cours d'exécution pendant la période du GPE 2025, 80 % ont soutenu des activités visant à améliorer l'inclusion dans les systèmes éducatifs, notamment grâce aux 62 % de financements qui prévoyaient des activités visant à soutenir les enfants en situation de handicap. Le portefeuille de financements montre également que de plus en plus d'importance est accordée aux activités d'adaptation au changement climatique et d'atténuation de ses effets. Au cours de la période du GPE 2025, la proportion de financements en cours d'exécution soutenant ces activités a doublé, puisqu'elle est passée de 25 % en 2022 à 50 % en 2025. La part des financements alloués à des activités destinées à lutter contre les causes et les effets du changement climatique a également augmenté, dès lors qu'elle est passée de 14 % en 2023 à 18 % en 2024, d'après les dernières données disponibles.

Entre 2021 et 2025, le GPE a permis à 372 millions d'enfants (environ 49 % de la population en âge d'être scolarisée dans les pays partenaires) de bénéficier d'une meilleure éducation grâce à ses financements et aux cofinancements de ses partenaires. Parmi ces enfants, 70 % vivaient dans des pays partenaires touchés par la fragilité et les conflits. Au cours de la même période, près de 85 % des financements qui ont évalué les acquis scolaires ont enregistré des progrès dans ce domaine. Les financements et les cofinancements ont également permis de former 4,7 millions d'enseignants (environ 19 % des enseignants de l'éducation de base dans les pays partenaires), de distribuer 272 millions de manuels scolaires et de construire ou de rénover 92 000 salles de classe, soit plus du double de ce que le GPE 2020 avait réalisé pour ces trois principaux résultats du programme.

Dans le cadre du GPE 2030, le prochain plan stratégique du GPE pour la période 2026-2030, les programmes soutenus par des financements et des cofinancements comprendront des indicateurs standardisés permettant de mesurer leur impact au niveau des bénéficiaires. Ces indicateurs tiendront compte du nombre d'enfants ayant obtenu de meilleurs résultats scolaires, le nombre d'enfants non scolarisés qui se sont inscrits ou réinscrits à l'école, et le nombre d'enfants ayant bénéficié d'interventions visant à améliorer l'égalité des genres (sous réserve de l'approbation du Comité des performance, de l'impact et des apprentissages).

OBJECTIF INTERMÉDIAIRE : Mobiliser les partenaires et les ressources à l'échelle mondiale et nationale pour obtenir des résultats durables

Le GPE renforce ses objectifs au niveau des pays qui consistent à soutenir les efforts déployés par les pays partenaires pour mettre en œuvre des réformes systémiques à grande échelle en mobilisant des financements complémentaires en faveur de l'éducation grâce à ses mécanismes de financement innovants et à ses trois mécanismes transnationaux (le mécanisme de Partage de connaissances et d'innovations du GPE [KIX], L'Éducation à voix haute et les initiatives d'appui technique) qui viennent compléter ses financements au niveau des pays.

Durant une période marquée par des restrictions budgétaires dans le secteur de l'éducation en raison de la pandémie de COVID-19 et par une baisse des financements accordés par les bailleurs de fonds à

10 L'indicateur 14.i(a) permet de suivre la mise en œuvre des financements à la fois dans son ensemble – via l'état d'avancement et les notations liées à l'utilisation des fonds – et par domaine prioritaire, grâce aux notations attribuées aux composantes correspondant aux codes thématiques pertinents du GPE.

l'éducation, le mécanisme de financement innovant du GPE, le fonds à effet multiplicateur du GPE, a remporté un franc succès en mobilisant des financements complémentaires en faveur de l'éducation. Depuis 2021, ce dernier a permis de mobiliser 3,8 milliards de dollars de financements complémentaires auprès de 66 cofinanciers, dont un peu moins d'un milliard de dollars sous forme de financements. Ce montant dépasse largement l'objectif de 2,5 milliards de dollars qui avait été fixé pour la même période (indicateur 16iii) et les 552 millions de dollars que le GPE avait mobilisés au cours de la période stratégique précédente qui s'étendait de 2018 à 2020. Ce succès est notamment dû à la capacité du fonds à effet multiplicateur du GPE à mobiliser des financements provenant d'autres sources que l'aide publique au développement traditionnelle. Sur les financements complémentaires mobilisés, 236 millions de dollars proviennent de fondations privées, d'organisations de la société civile et du secteur privé.

Une évaluation indépendante du fonds à effet multiplicateur du GPE[11], réalisée en 2023, a porté sur 49 programmes qui avaient été approuvés entre 2016 et 2024. L'évaluation a révélé que ces programmes étaient alignés sur les priorités du plan stratégique GPE 2025 et que les cofinanciers avaient décaissé les fonds en respectant les montants et les modalités convenus lors de l'approbation. Celle-ci a également révélé que les cofinanciers appréciaient particulièrement le pouvoir de mobilisation et le rôle de coordination du GPE, qui font partie des principales raisons pour lesquelles ils ont décidé de recourir au fonds à effet multiplicateur du GPE. L'évaluation a détecté des lacunes dans la mesure des résultats qui ont empêché d'agréger les résultats entre les programmes. Le cadre de résultats du GPE 2030 tâchera de combler ces lacunes afin de permettre au GPE de saisir l'ensemble des résultats.

La mise en œuvre des programmes du KIX s'est accélérée ces dernières années. En juin 2025, les travaux de recherche et de partage de connaissances soutenus par le KIX avaient orienté l'élaboration ou la mise en œuvre de politiques de l'éducation dans 35 cas répartis dans 24 pays, dépassant ainsi l'objectif de 29 cas qui avait été fixé pour 2025 (indicateur 15i). Au Nigéria, les données issues du projet du KIX ont permis d'augmenter les financements alloués aux enfants non scolarisés. En Tanzanie (continentale), le ministère de l'Éducation a lancé un programme destiné à améliorer l'enseignement secondaire qui prévoit une composante visant à mettre en place un programme d'apprentissage accéléré pour les filles, en s'appuyant sur les résultats des recherches du KIX. Un examen et une analyse du KIX[12] menés récemment ont montré qu'il avait réalisé des progrès remarquables pour atteindre son objectif qui consiste à aider les pays partenaires du GPE à utiliser les données probantes et l'innovation, et que ses deux mécanismes, le partage de connaissances et la recherche appliquée, avaient permis de renforcer les capacités à générer des données pertinentes pour l'élaboration des politiques et à soutenir la mobilisation des connaissances dans les pays partenaires.

De 2021 à 2024, les organisations de la société civile ayant bénéficié d'un financement de L'Éducation à voix haute ont influencé la planification, le dialogue sectoriel ou le suivi en matière d'éducation dans 50 pays, dépassant ainsi la cible de 38 pays qui avait été fixée pour cette période (indicateur 17). Une revue de L'Éducation à voix haute[13] réalisée récemment a montré que l'initiative a réussi à atteindre ses objectifs et qu'elle reste très pertinente dans les activités de plaidoyer en faveur de l'éducation mondiale. L'étude a révélé que le programme de L'Éducation à voix haute avait obtenu des résultats considérables dans tous les domaines définis dans son cadre de résultats et avait dépassé un grand nombre de ses objectifs avant même la fin du programme.

Les initiatives d'appui technique du GPE apportent l'expertise, les ressources et les solutions nécessaires pour renforcer les capacités des gouvernements nationaux à mener des actions coordonnées et alignées entre plusieurs ministères. En juin 2025, 35 pays avaient bénéficié d'initiatives d'appui technique, dépassant ainsi l'objectif de 20 pays, et ces initiatives sont en bonne voie d'atteindre leurs objectifs dans les 35 pays (indicateur 16i). Afin d'orienter les stratégies d'élaboration et de mise en œuvre des prochaines initiatives, le Secrétariat du GPE entreprendra un examen de mi-parcours complet des initiatives d'appui technique en 2026.

11 Mathematica, « *GPE Multiplier Evaluation Report* » (Rapport sur l'évaluation du fonds à effet multiplicateur du GPE), mars 2023, disponible ici en anglais uniquement.

12 Centre de recherches pour le développement international, « *Review and evaluation of the Global Partnership for Education Knowledge and Innovation Exchange: 2024–2025* » (Examen et évaluation du mécanisme de Partage de connaissances et d'innovations du Partenariat mondial pour l'éducation : 2024-2025), disponible ici en anglais uniquement.

13 K. Newman, H. Collinson et H. Beardon, « Revue du programme Éducation à voix haute : Rapport de la phase 2 » (INTRAC, 2025), disponible ici.

OBJECTIF : Résultats d'apprentissage, accès et équité

Le GPE opère dans le contexte plus large de l'objectif de développement durable n° 4 (ODD 4). Les effets persistants de la pandémie de COVID-19 ont entravé les progrès pour atteindre les objectifs de l'ODD n° 4 en 2023, dernière année pour laquelle des données sur l'ODD n° 4 sont disponibles. Le taux de participation des enfants ayant un an de moins que l'âge officiel de scolarisation dans le primaire à des programmes d'apprentissage organisé a diminué, dès lors qu'il est passé de 53 % en 2020 à 45 % en 2021, et a légèrement augmenté en 2023 pour atteindre 47 % dans les pays partenaires (indicateur 2). La proportion de pays garantissant au moins une année d'éducation préscolaire gratuite et obligatoire dans leur législation est également restée inchangée et s'élève toujours à 38 % (indicateur 1).

Il est encore difficile pour les pays partenaires de réaliser des progrès en matière d'accès à l'éducation. Selon les dernières estimations, entre 2015 et 2023, le nombre d'enfants, d'adolescents et de jeunes non scolarisés dans les pays partenaires a augmenté de 16 millions (dont 14 millions dans les pays partenaires touchés par la fragilité et les conflits), et a atteint 179 millions sur une population mondiale de 272 millions[14] (indicateur 3ii).

Cependant, le taux d'achèvement dans les pays partenaires a augmenté régulièrement dans la même période pour atteindre 75 % au niveau primaire, 59 % au niveau du premier cycle de l'enseignement secondaire et 37 % au niveau du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (indicateur 3i). Les filles ont plus de chances que les garçons d'achever l'enseignement primaire et le premier cycle de l'enseignement secondaire, et ne sont en retard que d'un point de pourcentage par rapport aux garçons en ce qui concerne l'achèvement du deuxième cycle de l'enseignement secondaire. La hausse des taux d'achèvement, malgré des taux de non-scolarisation stables, semble indiquer que les systèmes éducatifs gagnent en efficacité en réduisant les redoublements.

La proportion d'enseignants qualifiés dans les pays partenaires a augmenté au niveau de l'enseignement préscolaire en passant de 65 % en 2020 à 80 % en 2023, mais a stagné à environ 80 % au niveau primaire et à environ 70 % au premier et au deuxième cycle du secondaire (indicateur 7i).

Le manque de données comparables sur les acquis scolaires subsiste. Au cours de la période 2020-2023, seulement 40 sur les 90 pays partenaires du GPE (et 17 sur les 36 pays partenaires touchés par la fragilité et les conflits) ont communiqué des résultats issus d'une enquête sur les acquis scolaires en fin de primaire qui répondaient aux critères d'éligibilité pour la communication de données au niveau international à l'Institut de statistique de l'UNESCO. Bien que les tendances en matière d'acquis scolaires ne soient pas disponibles, il est indéniable que les niveaux d'instruction sont faibles. En 2022, dans l'ensemble des pays partenaires, la proportion d'élèves ayant atteint le niveau minimal de compétences à la fin de l'enseignement primaire s'élevait à 29 % en lecture (21 % dans les pays partenaires touchés par la fragilité et les conflits) et à 20 % en mathématiques (10 % dans les pays partenaires touchés par la fragilité et les conflits) (indicateur 6).

14 Analyse du GPE, Rapport mondial de suivi sur l'éducation de l'UNESCO et site internet VIEW de l'Institut de statistique de l'UNESCO, https://www.education-estimates.org, consulté en juillet 2025.

PERSPECTIVES D'AVENIR

Dans l'ensemble, les pays partenaires ont accompli des progrès prometteurs dans l'élaboration et la mise en œuvre des réformes systémiques dans le cadre du GPE 2025. Les données issues du suivi et de l'évaluation des progrès mettent en évidence le potentiel de ces réformes pour renforcer les systèmes, ce qui permettra d'améliorer les résultats scolaires. Le GPE 2030 aidera les pays partenaires à maintenir le cap des réformes, tout en identifiant et en éliminant les obstacles qui nuisent à leur mise en œuvre et en obtenant de meilleurs résultats pour les enfants.

Les financements et les cofinancements du GPE 2025, qui soutiennent la mise en œuvre des réformes, ont généré des résultats en permettant à 372 millions d'enfants de bénéficier d'une meilleure éducation et en doublant les principaux résultats obtenus dans le cadre du plan stratégique GPE 2020 (en termes de nombre de manuels scolaires distribués, d'enseignants formés et de salles de classe construites). Ces réalisations permettent de dispenser une éducation de qualité aux enfants.

Les résultats indiquent également que le partenariat devraient intensifier ses efforts dans deux principaux domaines, à savoir : l'amélioration des données sur les résultats d'apprentissage et la durabilité du financement national de l'éducation. Le GPE 2030 encouragera les pays partenaires à : 1) améliorer la disponibilité des données sur les résultats d'apprentissage pour l'ODD 4.1.1.a et communiquer des données comparables sur les résultats d'apprentissage à l'Institut de statistique de l'UNESCO ; et 2) améliorer l'équité, l'efficience et le volume du financement national en subordonnant 30 % des allocations de financement à des améliorations dans ces domaines.

Le plan stratégique GPE 2030 a également adopté une approche renforcée dans l'ensemble du partenariat pour suivre et démontrer les résultats grâce à un cadre de résultats simplifié et à une plateforme informatique (*GPE Connect*) permettant de partager et de communiquer les données. Le cadre de résultats mesurera plus systématiquement qu'auparavant les progrès accomplis au niveau des politiques et des institutions grâce aux réformes systémiques, ainsi que l'efficacité du partenariat au niveau des pays. Il comprendra également les principaux résultats concernant l'impact du GPE au niveau des bénéficiaires sur les résultats d'apprentissage, les enfants non scolarisés et l'égalité des genres, établis à partir d'indicateurs standardisés dans tous les programmes soutenus par des financements et des cofinancements. Collectivement, ces données serviront de base pour démontrer la valeur du GPE et les progrès qu'il a accomplis pour atteindre son objectif qui consiste à améliorer plus rapidement l'accès à l'éducation, les résultats d'apprentissage et l'égalité des genres grâce à des systèmes éducatifs équitables, inclusifs, résilients et adaptés aux besoins du 21e siècle.

RÉFÉRENCES

Global Partnership for Education (GPE). *Results Framework 2025: Methodological Technical Guidelines.* Washington, DC: GPE, 2024. https://www.globalpartnership.org/node/document/download?file=document/file/2024-04-gpe-results-framework-methodological-guidelines.pdf.

Hearn, S. *Review of the Global Partnership for Education Knowledge and Innovation Exchange.* Ryne Consulting, October 2024. https://idl-bnc-idrc.dspacedirect.org/server/api/core/bitstreams/cfe97ee1-4367-4124-8b7b-e0b943e4f54a/content.

Kellum, J., and M. Tsolakis. *Rapid Review of Gender Hardwiring in the GPE 2025 Operating Model.* Washington, DC: Global Partnership for Education, 2025. https://www.globalpartnership.org/node/document/download?file=document/file/2025-04-rapid-review-gender-hardwiring-gpe-2025-operating-model.pdf.

Mathematica. *GPE Multiplier Evaluation Report.* Washington, DC: Global Partnership for Education, 2023. https://www.globalpartnership.org/node/document/download?file=document/file/gpe-multiplier-evaluation-v2.pdf.

Newman, K., H. Collinson and H. Beardon. *Review of Education Out Loud: Phase 2 Report.* INTRAC, 2025. https://www.globalpartnership.org/content/review-education-out-loud-phase-2-report-march-2025.

Technopolis. *Evaluation of the Global Partnership for Education Knowledge and Innovation Exchange (KIX) Program.* Technopolis, April 2025. https://idl-bnc-idrc.dspacedirect.org/server/api/core/bitstreams/26efb902-12fe-48d7-9e92-f32bec77994c/content.

Technopolis, Triple Line and Learn More. *GPE 2022–2026 Study: Country-Level and Thematic Evaluation. Synthesis Report—Phase 1 (Final).* Washington, DC: Global Partnership for Education, 2024. https://www.globalpartnership.org/node/document/download?file=document/file/2024-04-gpe-study-country-level-thematic-evaluation-synthesis-report-phase-1-rev1.pdf.

ANNEXE A

CADRE DE RÉSULTATS DU GPE 2025

Acronymes :

AC année civile (1er janvier – 31 décembre)
ACG SmartEd Initiative sur le financement intelligent de l'éducation du groupe de coordination arabe
CRDI Centre de recherches pour le développement international
Ex. exercice (1er juillet – 30 juin)
GESI égalité des genres et inclusion sociale
UNESCO Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
d.i. données insuffisantes pour calculer la valeur de l'indicateur
DP domaine prioritaire
ESPIG Financement pour la mise en œuvre du programme sectoriel de l'éducation
ITAP groupe consultatif technique indépendant
KIX Mécanisme de partage de connaissances et d'innovations
N Nombre
n.d. non disponible pour rapportl
PP pays partenaire du GPE
PPFC pays partenaire du GPE touché par la fragilité et les conflits
s.o. sans objet

Pour plus d'informations sur les valeurs de référence, les jalons, les points de référence et les cibles, veuillez consulter l'annexe B. Notes techniques sur les données des indicateurs.

N° de l'indicateur Domaine prioritaire	Indicateur	Ventilation	Valeur de référence	Année	Année	Année	Année	Année	Cible/ point de référence de l'ODD 4
BUT									
Produire rapidement des résultats en matière d'accès, d'apprentissage et d'égalité des genres dans le secteur de l'éducation grâce à des systèmes éducatifs équitables, inclusifs et résilients, conçus pour le 21e siècle									
INDICATEURS MESURANT LES PROGRÈS SECTORIELS									
1 Accès ; éducation préscolaire	Proportion de pays dotés d'un cadre juridique garantissant au moins une année d'éducation préscolaire gratuite et/ou obligatoire (Basé sur l'indicateur de l'ODD 4.2.5) *Source : Institut de statistique de l'UNESCO* UNITÉ D'ANALYSE : *% de pays*		AC 2020	AC 2021	AC 2022	AC 2023	AC 2024	AC 2025	AC 2025
		Total	38,0	38,0	38,0	38,0			s.o.
		PPFC	25,0	25,0	25,0	25,0			s.o.
		N	79 PPs (28 PPFCs)	79 PPs (28 PPFCs)	79 PPs (28 PPFCs)	79 PPs (28 PPFCs)			
2 Accès ; éducation préscolaire ; égalité des genres	Taux de participation à des activités d'apprentissage organisées un an avant l'âge officiel de scolarisation dans le primaire (indicateur de l'ODD 4.2.2) *Source : Institut de statistique de l'UNESCO* UNITÉ D'ANALYSE : *taux de participation*		AC 2020	AC 2021	AC 2022	AC 2023	AC 2024	AC 2025	AC 2025
		Total	52,7	44,6	45,5	46,7			79,1
		PPFC	36,7	30,5	31,5	31,2			72,4
		Fille	55,9	46,6	47,7	48,7			s.o.
		N	64 PPs (24 PPFCs)	67 PPs (26 PPFCs)	61 PPs (21 PPFCs)	64 PPs (23 PPFCs)			65 PPs (22 PPFCs)
3 Accès ; égalité des genres	i) Taux d'achèvement de a) le primaire ; b) le premier cycle du secondaire ; c) le deuxième cycle du secondaire (ODD 4.1.2) *Source : Institut de statistique de l'UNESCO* UNITÉ D'ANALYSE : *taux d'achèvement*		AC 2020	AC 2021	AC 2022	AC 2023	AC 2024	AC 2025	AC 2025
		Total a)	71,0	72,5	73,9	73,8			84,1
		b)	53,9	56,4	58,7	58,9			71,4
		c)	34,3	36,2	35,9	36,5			47,3
		PPFC a)	67,3	67,7	66,5	66,6			78,9
		b)	52,6	53,9	52,7	53,2			68,4
		c)	35,0	36,1	35,1	35,7			47,0

N° de l'indicateur Domaine prioritaire	Indicateur	Ventilation		Valeur de référence	Année	Année	Année	Année	Année	Cible/ point de référence de l'ODD 4
3 Accès ; égalité des genres	*suite*	Fille	a)	71,3	73,2	74,3	74,0			s.o.
			b)	53,5	56,3	58,2	58,3			s.o.
			c)	33,4	35,5	35,1	35,6			s.o.
		Population rurale	a)	64,2	65,8	67,2	66,9			s.o.
			b)	45,1	46,9	49,4	49,6			s.o.
			c)	25,4	26,0	26,4	27,1			s.o.
		Quintile le plus pauvre	a)	47,1	51,2	53,7	49,9			s.o.
			b)	26,2	31,1	34,7	31,8			s.o.
			c)	12,1	14,4	16,0	14,8			s.o.
		N	a)	65 PPs (24 PPFCs)	61 PPs (22 PPFCs)	65 PPs (24 PPFCs)	61 PPs (24 PPFCs)			76 PPs (29 PPFCs)
			b)	64 PPs (24 PPFCs)	59 PPs (21 PPFCs)	63 PPs (23 PPFCs)	60 PPs (23 PPFCs)			69 PPs (26 PPFCs)
			c)	63 PPs (24 PPFCs)	58 PPs (21 PPFCs)	63 PPs (23 PPFCs)	59 PPs (22 PPFCs)			73 PPs (26 PPFCs)
3 Accès ; égalité des genres	**ii)** Taux d'enfants non scolarisés en âge de fréquenter : a) le primaire ; b) le premier cycle du secondaire ; c) le deuxième cycle du secondaire (indicateur de l'ODD 4.1.4) *Source : Institut de statistique de l'UNESCO* UNITÉ D'ANALYSE : *taux d'enfants non scolarisés*			AC 2020	AC 2021	AC 2022	AC 2023	AC 2024	AC 2025	AC 2025
		Total	a)	17,9	16,2	17,5	17,6			8,9
			b)	21,9	21,1	21,2	21,3			15,9
			c)	41,2	38,8	38,4	38,4			30,6
		PPFC	a)	21,4	20,7	23,9	24,1			14,5
			b)	22,3	22,5	25,5	25,7			16,8
			c)	39,2	37,8	39,7	39,8			30,3
		Fille	a)	18,5	16,7	18,0	18,1			s.o.
			b)	23,3	22,0	22,3	22,4			s.o.
			c)	44,7	41,2	41,0	40,9			s.o.
		Population rurale	a)	21,1	19,6	21,2	21,3			s.o.
			b)	25,7	25,2	25,3	25,4			s.o.
			c)	47,1	44,6	44,2	44,2			s.o.
		Quintile le plus pauvre	a)	34,5	31,1	33,6	33,6			s.o.
			b)	40,1	36,5	39,1	39,4			s.o.
			c)	61,2	56,9	58,7	58,7			s.o.
		N	a)	64 PPs (24 PPFCs)	64 PPs (23 PPFCs)	70 PPs (27 PPFCs)	65 PPs (25 PPFCs)			70 PPs (27 PPFCs)
			b)	64 PPs (24 PPFCs)	64 PPs (23 PPFCs)	69 PPs (27 PPFCs)	64 PPs (25 PPFCs)			63 PPs (23 PPFCs)
			c)	63 PPs (24 PPFCs)	64 PPs (23 PPFCs)	69 PPs (27 PPFCs)	63 PPs (25 PPFCs)			63 PPs (21 PPFCs)

N° de l'indicateur Domaine prioritaire	Indicateur	Ventilation		Valeur de référence	Année	Année	Année	Année	Année	Cible/ point de référence de l'ODD 4
4 Équité, efficience et volume du financement national	i) Proportion de pays dont la part des dépenses publiques consacrées à l'éducation atteint ou dépasse 20 % en pourcentage des dépenses publiques totales (volume du financement national) *Source : Documents du budget national compilés par le GPE* UNITÉ D'ANALYSE : *% de pays*			AC 2020	AC 2021	AC 2022	AC 2023	AC 2024	AC 2025	(AC)
		Total		58,4	59,3	51,9	53,8	55,7		s.o.
		PPFC		53,3	63,6	53,3	48,0	50,0		s.o.
		N		77 PPs (30 PPFCs)	81 PPs (33 PPFCs)	81 PPs (30 PPFCs)	80 PPs (25 PPFCs)	79 PPs (26 PPFCs)		
	ii) a) Proportion de pays où l'équité, l'efficience et le volume du financement national consacré à l'éducation sont évalués *Source : Évaluation des facteurs favorables par le GCTI/ examen du Secrétariat* b) Proportion de pays qui progressent face aux défis identifiés en matière d'équité, d'efficience et de volume du financement national consacré à l'éducation *Source : Suivi périodique du pacte de partenariat* UNITÉ D'ANALYSE : *% de pays*			(Exercice)	EX 2022	EX 2023	EX 2024	EX 2025	EX 2026	(EX)
		Total	a)	s.o.	8,3	35,4	78,1	86,5		s.o.
			b)	s.o.	s.o.	s.o.	80,0	48,1		s.o.
		PPFC	a)	s.o.	9,5	23,7	80,0	87,8		s.o.
			b)	s.o.	s.o.	s.o.	75,0	38,5		s.o.
		N	a)	s.o.	96 PPs et entités (42 PPFCs)	96 PPs et entités (38 PPFCs)	96 PPs et entités (40 PPFCs)	96 PPs et entités (41 PPFCs)		
			b)	s.o.	s.o.	s.o.	15 PPs et entités (4 PPFCs)	27 PPs et entités (13 PPFCs)		
5 Égalité des genres ; inclusion ; forte capacité organisationnelle	i) Proportion de femmes âgées de 20 à 24 ans mariées ou vivant en union libre avant l'âge de 18 ans (indicateur de l'ODD 5.3.1) *Source : UNICEF et Secrétariat du GPE* UNITÉ D'ANALYSE : *% de femmes*			AC 2020	AC 2021	AC 2022	AC 2023	AC 2024	AC 2025	(AC)
		Total		25,8	25,2	25,3	27,1	27,9		s.o.
		PPFC		28,5	27,1	23,6	25,2	26,2		s.o.
		N		44 PPs (21 PPFCs)	48 PPs (20 PPFCs)	52 PPs (18 PPFCs)	55 PPs (19 PPFCs)	47 PPs (14 PPFCs)		
	ii) a) Proportion de pays dans lesquels la planification et le suivi intégrant la notion de genre sont évalués *Source : Évaluation des facteurs favorables par le GCTI* b) Proportion de pays réalisant des progrès en vue de l'élimination des obstacles aux activités de planification et de suivi intégrant la notion de genre *Source : Suivi périodique du pacte de partenariat* c) Proportion de pays dans lesquels la planification et le suivi intégrant la notion de genre sont évalués et qui disposent d'un cadre législatif garantissant le droit à l'éducation pour tous les enfants *Source : Contrôle de l'exhaustivité de la documentation relative à l'évaluation des facteurs favorables* UNITÉ D'ANALYSE : *% de pays*			(Exercice)	EX 2022	EX 2023	EX 2024	EX 2025	EX 2026	(EX)
		Total	a)	s.o.	8,3	35,4	78,1	86,5		s.o.
			b)	s.o.	s.o.	s.o.	46,7	40,7		s.o.
			c)	s.o.	100,0	88,2	64,0	62,7		s.o.
		PPFC	a)	s.o.	9,5	23,7	80,0	87,8		s.o.
			b)	s.o.	s.o.	s.o.	25,0	38,5		s.o.
			c)	s.o.	100,0	100,0	50,0	52,8		s.o.
		N	a)	s.o.	96 PPs et entités (42 PPFCs)	96 PPs et entités (38 PPFCs)	96 PPs et entités (40 PPFCs)	96 PPs et entités (41 PPFCs)		
			b)	s.o.	s.o.	s.o.	15 PPs et entités (4 PPFCs)	27 PPs et entités (13 PPFCs)		
			c)	s.o.	8 PPs et entités (4 PPFCs)	34 PPs et entités (9 PPFCs)	75 PPs et entités (32 PPFCs)	83 PPs et entités (36 PPFCs)		

N° de l'indicateur Domaine prioritaire	Indicateur	Ventilation		Valeur de référence	Année	Année	Année	Année	Année	Cible/ point de référence de l'ODD 4
6 Apprentissage ; égalité des genres	Proportion d'enfants et de jeunes en : a) en 2e année du primaire ; b) en 3e année du primaire ; c) en fin de cycle primaire ; et d) fin de premier cycle du secondaire qui maîtrisent le niveau minimal de compétences en i) lecture et ii) mathématiques (indicateur de l'ODD 4.1.1) *Source : Institut de statistique de l'UNESCO* UNITÉ D'ANALYSE : *% d'enfants*			AC 2020	AC 2021	AC 2022	AC 2023	AC 2024	AC 2025	AC 2025
		Total	a) i)	d.i.	d.i.	d.i.	d.i.			n.d.
			ii)	d.i.	d.i.	d.i.	d.i.			n.d.
			b) i)	d.i.	d.i.	d.i.	d.i.			n.d.
			ii)	d.i.	d.i.	d.i.	d.i.			n.d.
			c) i)	d.i.	28,9	28,9	d.i.			48,8
			ii)	20,1	19,8	19,8	d.i.			52,6
			(d) (i)	d.i.	d.i.	d.i.	d.i.			n.d.
			(ii)	d.i.	d.i.	d.i.	d.i.			n.d.
		PPFC	a) i)	d.i.	d.i.	d.i.	d.i.			n.d.
			ii)	d.i.	d.i.	d.i.	d.i.			n.d.
			b) i)	d.i.	d.i.	d.i.	d.i.			n.d.
			ii)	d.i.	d.i.	d.i.	d.i.			n.d.
			c) i)	d.i.	20,6	20,6	d.i.			n.d.
			ii)	9,3	10.1	10.1	d.i.			45,2
			(d) (i)	d.i.	d.i.	d.i.	d.i.			s.o.
			(ii)	d.i.	d.i.	d.i.	d.i.			s.o.
		Fille	a) i)	d.i.	d.i.	d.i.	d.i.			s.o.
			ii)	d.i.	d.i.	d.i.	d.i.			s.o.
			b) i)	d.i.	d.i.	d.i.	d.i.			s.o.
			ii)	d.i.	d.i.	d.i.	d.i.			s.o.
			c) i)	d.i.	30,0	30,0	d.i.			s.o.
			ii)	20,0	19,3	19,3	d.i.			s.o.
			d) i)	d.i.	d.i.	d.i.	d.i.			s.o.
			ii)	d.i.	d.i.	d.i.	d.i.			s.o.
		N	a) i)	13 PPs (7 PPFCs)	13 PPs (7 PPFCs)	13 PPs (7 PPFCs)	d.i. (d.i.)			8 PCs (4 PCFCs)
			ii)	13 PPs (7 PPFCs)	13 PPs (7 PPFCs)	13 PPs (7 PPFCs)	d.i. (d.i.)			8 PCs (4 PCFCs)
			b) i)	4 PPs (d.i.)	10 PPs (4 PPFCs)	10 PPs (4 PPFCs)	8 PPs (4 PPFCs)			7 PCs (1 PCFCs)
			ii)	4 PPs (d.i.)	10 PPs (4 PPFCs)	10 PPs (4 PPFCs)	8 PPs (4 PPFCs)			8 PCs (2 PCFCs)
			c) i)	22 PPs (9 PPFCs)	37 PPs (16 PPFCs)	37 PPs (16 PPFCs)	16 PPs (7 PPFCs)			36 PCs (14 PCFCs)
			ii)	26 PPs (10 PPFCs)	35 PPs (16 PPFCs)	35 PPs (16 PPFCs)	15 PPs (6 PPFCs)			33 PCs (11 PCFCs)
			d) i)	14 PPs (3 PPFCs)	9 PPs (3 PPFCs)	13 PPs (2 PPFCs)	13 PPs (2 PPFCs)			14 PCs (2 PCFCs)
			ii)	15 PPs (4 PPFCs)	10 PPs (4 PPFCs)	15 PPs (4 PPFCs)	14 PPs (2 PPFCs)			15 PCs (3 PCFCs)

N° de l'indicateur Domaine prioritaire	Indicateur	Ventilation		Valeur de référence	Année	Année	Année	Année	Année	Cible/ point de référence de l'ODD 4
7 Enseignement de qualité ; égalité des genres	i) Proportion d'enseignants du : a) préscolaire ; b) cycle primaire ; c) premier cycle du secondaire ; d) deuxième cycle du secondaire disposant des qualifications minimales requises (indicateur de l'ODD 4.c.1) *Source : Institut de statistique de l'UNESCO* UNITÉ D'ANALYSE : *% d'enseignants*			AC 2020	AC 2021	AC 2022	AC 2023	AC 2024	AC 2025	AC 2025
		Total	a)	65,4	76,7	78,9	63,5			81,4
			b)	79,6	79,5	83,2	78,6			89,8
			c)	74,1	73,5	67,7	67,2			86,8
			d)	70,6	71,9	69,5	71,1			90,4
		PPFC	a)	n.e.d	85,5	n.e.d	78,4			80,1
			b)	79,3	81,4	86,9	86,1			90,3
			c)	72,9	71,5	69,8	65,9			83,9
			d)	71,3	72,3	76,2	75,1			90,9
		Femme	a)	66,5	77,1	79,8	64,4			s.o.
			b)	78,5	78,8	82,3	77,9			s.o.
			c)	74,5	73,9	67,2	66,9			s.o.
			d)	69,5	71,0	69,0	70,7			s.o.
		N	a)	51 PPs (15 PPFCs)	53 PPs (16 PPFCs)	49 PPs (15 PPFCs)	51 PPs (15 PPFCs)			66 PPs (23 PPFCs)
			b)	64 PPs (22 PPFCs)	65 PPs (24 PPFCs)	61 PPs (21 PPFCs)	60 PPs (19 PPFCs)			71 PPs (24 PPFCs)
			c)	38 PPs (13 PPFCs)	41 PPs (14 PPFCs)	40 PPs (12 PPFCs)	41 PPs (13 PPFCs)			66 PPs (24 PPFCs)
			d)	37 PPs (13 PPFCs)	42 PPs (13 PPFCs)	39 PPs (10 PPFCs)	41 PPs (13 PPFCs)			60 PPs (20 PPFCs)
	ii) Proportion de pays dans lesquels la qualité de l'enseignement est évaluée *Source : Documents des outils sur l'observation en classe compilés par le Secrétariat du GPE* UNITÉ D'ANALYSE : *% de pays*			(AC)	AC 2021	AC 2022	AC 2023	AC 2024	AC 2025	(AC)
		Total		s.o.	51,3	s.o.	s.o	36,7		s.o.
		PPFC		s.o.	50,0	s.o.	s.o	30,6		s.o.
		N		s.o.	76 PP (36 PPFC)	s.o.	s.o	90 PPs (36 PPFCs)		
8 Forte capacité organisation-nelle ; égalité des genres ; inclusion	i) Proportion de pays communiquant des données sur au moins 10 des 12 indicateurs internationaux de l'éducation à l'Institut de statistique de l'UNESCO *Source : Institut de statistique de l'UNESCO et Secrétariat du GPE* UNITÉ D'ANALYSE : *% de pays*			AC 2020	AC 2021	AC 2022	AC 2023	AC 2024	AC 2025	(AC)
		Total		47,8	56,7	52,2	55,6	48,9		s.o.
		PPFC		30,6	38,9	30,6	36,1	33,3		s.o.
		N		90 PPs (36 PPFCs)	90 PPs (36 PPFCs)	90 PPs (36 PPFCs)	90 PPs (36 PPFCs)	90 PPs (36 PPFCs)		

N° de l'indicateur Domaine prioritaire	Indicateur	Ventilation		Valeur de référence	Année	Année	Année	Année	Année	Cible/ point de référence de l'ODD 4
8 Forte capacité organisationnelle ; égalité des genres ; inclusion	ii) a) Proportion de pays dans lesquels la disponibilité et l'utilisation des données et des éléments factuels sont évaluées *Source : Évaluation des facteurs favorables par le GCTI/ examen du Secrétariat* b) Proportion de pays affichant des progrès au regard des obstacles recensés en ce qui concerne la disponibilité et l'utilisation des données et des éléments factuels *Source : Suivi périodique du pacte de partenariat* c) Proportion de pays dans lesquels la disponibilité et l'utilisation des données et des éléments factuels sont évaluées, et qui communiquent les principales statistiques relatives de l'éducation ventilées en fonction des enfants en situation de handicap *Source : Contrôle de l'exhaustivité de la documentation relative à l'évaluation des facteurs favorables* UNITÉ D'ANALYSE : *% de pays*			(Exercice)	EX 2022	EX 2023	EX 2024	EX 2025	EX 2026	(EX)
		Total	a)	s.o.	8,3	35,4	78,1	86,5		s.o.
			b)	s.o.	s.o.	s.o.	53,8	55,6		s.o.
			c)	s.o.	87,5	73,5	60,0	60,2		s.o.
		PPFC	a)	s.o.	9,5	23,7	80,0	87,8		s.o.
			b)	s.o.	s.o.	s.o.	0,0	58,3		s.o.
			c)	s.o.	75,0	66,7	50,0	50,0		s.o.
		N	a)	s.o.	96 PPs et entités (42 PPFCs)	96 PPs et entités 38 PPFCs)	96 PPs et entités (40 PPFCs)	96 PPs et entités (41 PPFCs)		
			b)	s.o.	s.o.	s.o.	13 PPs et entités (3 PPFCs)	27 PPs et entités (12 PPFCs)		
			c)	s.o.	8 PPs et entités (4 PPFCs)	34 PPs et entités (9 PPFCs)	75 PPs et entités (32 PPFCs)	83 PPs et entités (36 PPFCs)		
	iii) a) Proportion de pays dans lesquels la coordination sectorielle est évaluée *Source : Évaluation des facteurs favorables par le GCTI/examen du Secrétariat* b) Proportion de pays affichant des progrès au regard des obstacles recensés en ce qui concerne la coordination sectorielle *Source : Suivi périodique du pacte de partenariat* UNITÉ D'ANALYSE : *% de pays* c) Proportion de groupes locaux des partenaires de l'éducation comprenant des organisations de la société civile/des associations d'enseignants *Source : Documents des groupes locaux des partenaires de l'éducation* UNITÉ D'ANALYSE : *% de groupes locaux des partenaires de l'éducation*			Ex. 2021	Ex. 2022	Ex. 2023	Ex. 2024	Ex. 2025	Ex. 2026	(Exercice)
		Total	a)	s.o.	8,3	35,4	78,1	86,5		s.o.
			b)	s.o.	s.o.	s.o.	76,9	63,0		s.o.
			c)	66,2	68,6	64,1	62,5	65,9		s.o.
		PPFC	a)	s.o.	9,5	23,7	80,0	87,8		s.o.
			b)	s.o.	s.o.	s.o.	50,0	58,3		s.o.
			c)	68,6	67,6	66,7	61,5	61,0		s.o.
		N	a)	s.o.	96 PPs et entités (42 PPFCs)	96 PPs et entités (38 PPFCs)	96 PPs et entités (40 PPFCs)	96 PPs et entités (41 PPFCs)		
			b)	s.o.	s.o.	s.o.	13 PPs et entities (4 PPFCs)	27 PPs et entités (12 PPFCs)		
			c)	71 groupes locaux des partenaires de l'éducation (35 dans les PPFC)	70 groupes locaux des partenaires de l'éducation (37 dans les PPFC)	78 groupes locaux des partenaires de l'éducation (36 dans les PPFC)	88 groupes locaux des partenaires de l'éducation (39 dans les PPFC)	91 groupes locaux des partenaires de l'éducation (41 dans les PPFC)		

N° de l'indicateur Domaine prioritaire	Indicateur	Ventilation	Valeur de référence	Année	Année	Année	Année	Année	Point de référence de la performance

OBJECTIF N° 1 AU NIVEAU DES PAYS

Intégrer davantage la notion de genre à la planification et à l'élaboration des politiques pour produire un impact à l'échelle des systèmes

INDICATEURS DES LEVIERS DU GPE AU NIVEAU DES PAYS

9 Égalité des genres ; forte capacité organisationnelle	**i)** Proportion de pays mettant en œuvre des réformes liées aux allocations du GPE dans le cadre du facteur favorable concernant la planification et le suivi sectoriels intégrant la notion de genre, telles que définies dans leur pacte de partenariat *Source : Financement complémentaire pour la transformation du système lors de l'examen du pacte de partenariat* UNITÉ D'ANALYSE : *% de pays*	Point de référence 75 %	(Ex.)	Ex. 2022	Ex. 2023	Ex. 2024	Ex. 2025	Ex. 2026	Ex. 2026
		Total	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.		75
		PPFC	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.		s.o.
		N	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.		
	ii) Proportion de financements pour le renforcement des capacités du système dans le cadre desquels les activités de planification et suivi intégrant la notion de genre *Source : Rapport de suivi des financements pour le renforcement des capacités du système* UNITÉ D'ANALYSE : *financements*	Point de référence 80 %	(Ex.)	Ex. 2022	Ex. 2023	Ex. 2024	Ex. 2025	Ex. 2026	Ex. 2026
		Total	s.o.	s.o.	88,9	95,8	91,9		80
		PPFC	s.o.	s.o.	80,0	88,9	90,0		s.o.
		N	s.o.	s.o.	9 financements (5 dans les PPFC)	24 financements (9 dans les PPFC)	37 financements (20 dans les PPFCs)		

OBJECTIF N° 2 AU NIVEAU DES PAYS

Mobiliser une action concertée et des financements coordonnés pour permettre un changement transformateur

INDICATEURS DES LEVIERS DU GPE AU NIVEAU DES PAYS

10 Forte capacité organisationnelle	**i)** Proportion de pays mettant en œuvre des réformes liées aux allocations du GPE dans le cadre du facteur favorable concernant la coordination sectorielle, telles que définies dans leur pacte de partenariat *Source : Financement complémentaire pour la transformation du système lors de l'examen du pacte de partenariat* UNITÉ D'ANALYSE : *% de pays*	Point de référence 75 %	(Ex.)	Ex. 2022	Ex. 2023	Ex. 2024	Ex. 2025	Ex. 2026	Ex. 2026
		Total	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.		75
		PPFC	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.		s.o.
		N	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.		
	ii) Proportion de financements pour le renforcement des capacités du système dans le cadre desquels les activités relevant du guichet « mobilisation pour une action concertée et des financements coordonnés » se déroulent comme prévu *Source : Rapport de suivi des financements pour le renforcement des capacités du système* UNITÉ D'ANALYSE : *% de financements*	Point de référence 80 %	(Ex.)	Ex. 2022	Ex. 2023	Ex. 2024	Ex. 2025	Ex. 2026	Ex. 2026
		Total	s.o.	s.o.	83,3	88,2	90,6		80
		PPFC	s.o.	s.o.	75,0	83,3	88,2		s.o.
		N	s.o.	s.o.	6 financements (4 dans les PPFC)	17 financements (6 dans les PPFC)	32 financements (17 dans les PPFCs)		

N° de l'indicateur Domaine prioritaire	Indicateur	Ventilation	Valeur de référence	Année	Année	Année	Année	Année	Point de référence de la performance
11 Équité, efficience et volume du financement national	Proportion de pays mettant en oeuvre des réformes liées aux allocations du GPE dans le cadre du facteur favorable concernant l'équité, l'efficience et le volume du financement national, telles que définies dans leur pacte de partenariat *Source : Financement complémentaire pour la transformation du système lors l'examen du pacte de partenariat* UNITÉ D'ANALYSE : *% de pays*	Point de référence 75 %	(Ex.)	Ex. 2022	Ex. 2023	Ex. 2024	Ex. 2025	Ex. 2026	Ex. 2026
		Total	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	100		75
		PPFC	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	100		s.o.
		N	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	3 PPs (1 PPFCs)		
12 Équité, efficience et volume du financement national	i) Proportion de financements du GPE alignés sur les systèmes nationaux *Source : Formulaires de requête de financement ESPIG et de financement pour la transformation du système* UNITÉ D'ANALYSE : *% de financements*		Ex. 2021	Ex. 2022	Ex. 2023	Ex. 2024	Ex. 2025	Ex. 2026	(Ex.)
		Total	48,9	48,9	53,6	49,9	45,9		s.o.
		PPFC	40,7	50,3	49,5	43,8	40,9		s.o.
		N	52 financements (27 dans les PPFC)	77 financements (39 dans les PPFC)	82 financements (38 dans les PPFC)	97 financements (46 dans les PPFC)	121 financements (57 dans les PPFC)		
	ii) Proportion de financements du GPE appliquant des modalités de financement harmonisées *Source : Formulaires de requête de financement ESPIG et de financement pour la transformation du système* UNITÉ D'ANALYSE : *% de financements*		Ex. 2021	Ex. 2022	Ex. 2023	Ex. 2024	Ex. 2025	Ex. 2026	(Ex.)
		Total	56,6	59,0	62,4	64,0	60,5		s.o.
		PPFC	46,4	54,3	56,2	55,8	51,5		s.o.
		N	52 financements (27 dans les PPFC)	77 financements (39 dans les PPFC)	82 financements (38 dans les PPFC)	97 financements (46 dans les PPFC)	121 financements (57 dans les PPFC)		
13 Forte capacité organisationnelle	i) Proportion de pays mettant en oeuvre des réformes liées aux allocations du GPE dans le cadre du facteur favorable concernant les données et les éléments factuels, telles que définies dans leur pacte de partenariat *Source : Financement complémentaire pour la transformation du système lors l'examen du pacte de partenariat* UNITÉ D'ANALYSE : *% de pays*	Point de référence 75 %	(Ex.)	Ex. 2022	Ex. 2023	Ex. 2024	Ex. 2025	Ex. 2026	Ex. 2026
		Total	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.		75
		PPFC	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.		s.o.
		N	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.		
	ii) Proportion de financements pour le renforcement des capacités du système dans le cadre desquels les activités relevant du guichet « adapter et apprendre pour obtenir des résultats à grande échelle » se déroulent comme prévu *Source : Rapport de suivi des financements pour le renforcement des capacités du système* UNITÉ D'ANALYSE : *% de financements*	Point de référence 80 %	(Ex.)	Ex. 2022	Ex. 2023	Ex. 2024	Ex. 2025	Ex. 2026	Ex. 2026
		Total	s.o.	s.o.	66,7	80,0	92,3		80
		PPFC	s.o.	s.o.	0,0	66,7	92,3		s.o.
		N	s.o.	s.o.	3 financements (1 dans les PPFC)	10 financements (3 dans les PPFC)	26 financements (13 dans les PPFC)		

OBJECTIF N° 3 AU NIVEAU DES PAYS
Renforcer les capacités, adapter et apprendre pour mettre en œuvre et promouvoir des résultats à grande échelle
INDICATEURS DES LEVIERS DU GPE AU NIVEAU DES PAYS

14 Ensemble des domaines prioritaires

i) Proportion de financements pour la transformation du système qui atteignent a) des objectifs spécifiques pendant la mise en oeuvre ; b) les objectifs à l'issue de la mise en œuvre (globalement et par domaine prioritaire) :

DP1 : Accès ;
DP2 : Éducation préscolaire ;
DP3 : Équité, efficacité et volume du financement national ;
DP4 : Égalité des genres ;
DP5 : Inclusion ;
DP6 : Apprentissage ;
DP7 : Enseignement de qualité ;
DP8 : Forte capacité organisationnelle

Source : Rapports de suivi et de fin d'exécution des financements de mise en œuvre, y compris les financements pour la mise en œuvre de programmes sectoriels de l'éducation, les financements pour la transformation du système et le fonds à effet multiplicateur.

UNITÉ D'ANALYSE : *% de financements. Pour a), les financements en cours durant l'exercice avec un rapport sur l'avancement du financement. Pour b), rapports cumulatifs, financements clôturés avec un rapport de fin d'exécution du financement depuis l'exercice 2022.*

Note : Cet indicateur mesure la proportion de financements de mise en œuvre qui atteignent leurs objectifs durant la mise en œuvre. La plupart des financements pris en compte pour cet indicateur cette année sont les financements pour la mise en œuvre du programme sectoriel de l'éducation et les financements au titre du fonds à effet multiplicateur approuvés dans le cadre du modèle opérationnel du GPE 2020, étant donné que le modèle opérationnel du GPE 2025 est toujours en cours de déploiement.

			Point de référence 80 %	(Ex.)	Ex. 2022	Ex. 2023	Ex. 2024	Ex. 2025	Ex. 2026	Ex. 2026
Total		a)		s.o.	63,9	56,7	61,3	75,8		80
		b)		s.o.	d.i.	90,0	87,5	91,9		80
PPFC		a)		s.o.	58,1	54,1	58,6	76,7		s.o.
		b)		s.o.	d.i.	75,0	80,0	85,7		s.o.
DP1		a)		s.o.	72,0	83,3	84,4	85,1		80
		b)		s.o.	d.i.	88,9	85,0	87,5		80
DP2		a)		s.o.	80,0	76,2	83,3	84,6		80
		b)		s.o.	d.i.	83,3	87,5	87,5		80
DP3		a)		s.o.	71,4	81,8	81,5	88,5		80
		b)		s.o.	d.i.	88,9	82,4	85,7		80
DP4		a)		s.o.	82,7	82,1	80,0	87,5		80
		b)		s.o.	d.i.	85,7	82,4	88,9		80
DP5		a)		s.o.	80,0	82,0	78,8	88,9		80
		b)		s.o.	d.i.	88,9	90,5	90,6		80
DP6		a)		s.o.	76,3	76,6	86,0	91,5		80
		b)		s.o.	d.i.	80,0	87,5	89,2		80
DP7		a)		s.o.	74,5	80,3	81,8	91,4		80
		b)		s.o.	d.i.	90,0	90,5	91,4		80
DP8		a)		s.o.	74,6	77,8	82,5	88,5		80
		b)		s.o.	d.i.	90,0	87,0	91,7		80
N	Total	a)		s.o.	61 financements (31 dans les PPFC)	67 financements (37 dans les PPFC)	62 financements (29 dans les PPFC)	66 financements (30 dans les PCFCs)		
		b)		s.o.	d.i.	10 financements (4 dans les PPFC)	24 financements (15 dans les PPFC)	37 financements (21 dans les PCFCs)		
	DP1	a)		s.o.	50 financements	54 financements	45 financements	47 financements		
		b)		s.o.	d.i.	9 financements	20 financements	32 financements		
	DP2	a)		s.o.	40 financements	42 financements	36 financements	39 financements		
		b)		s.o.	d.i.	6 financements	16 financements	24 financements		

N° de l'indicateur Domaine prioritaire	Indicateur	Ventilation	Valeur de référence	Année	Année	Année	Année	Année	Point de référence de la performance
14 Ensemble des domaines prioritaires	**i)** *suite*	DP3 a)	s.o.	35 financements	33 financements	27 financements	26 financements		
		b)	s.o.	d.i.	9 financements	17 financements	21 financements		
		DP4 a)	s.o.	52 financements	56 financements	50 financements	56 financements		
		b)	s.o.	d.i.	7 financements	17 financements	27 financements		
		DP5 a)	s.o.	55 financements	61 financements	52 financements	54 financements		
		b)	s.o.	d.i.	9 financements	21 financements	32 financements		
		DP6 a)	s.o.	59 financements	64 financements	57 financements	59 financements		
		b)	s.o.	d.i.	10 financements	24 financements	37 financements		
		DP7 a)	s.o.	55 financements	61 financements	55 financements	58 financements		
		b)	s.o.	d.i.	10 financements	21 financements	34 financements		
		DP8 a)	s.o.	59 financements	63 financements	57 financements	61 financements		
		b)	s.o.	d.i.	10 financements	23 financements	36 financements		
	ii) Proportion de financements comportant une composante de l'Accélérateur de l'éducation des filles qui a atteint son objectif à l'issue de la mise en œuvre *Source : Rapport de fin d'exécution de l'Accélérateur d'éducation des filles (financements pour la transformation du système ou financements au titre du fonds à effet multiplicateur)* UNITÉ D'ANALYSE : *% de financements*	Point de référence 80 %	(Ex.)	Ex. 2022	Ex. 2023	Ex. 2024	Ex. 2025	Ex. 2026	Ex. 2026
		Total	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.		80
		PPFC	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.		s.o.
		N	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.		

OBJECTIF INTERMÉDIAIRE
Mobiliser les partenaires et les ressources à l'échelle mondiale et nationale pour obtenir des résultats durables
INDICATEURS DES LEVIERS DU GPE AU NIVEAU MONDIAL

N° de l'indicateur Objectifs	Indicateur	Ventilation	Valeur de référence	Année	Année	Année	Année	Année	Cible
15 Partenariat d'apprentissage	Nombre de cas d'adoption de travaux de recherches, de connaissances et d'innovations soutenus par le KIX, dans l'élaboration ou la mise en œuvre de politiques au niveau national à travers: (i) le renforcement des capacités ; (ii) mobilisation des connaissances *Source : Partage de connaissances et d'innovations (KIX), Cadre de résultats (CRDI)* UNITÉ D'ANALYSE : *Cas (nombre cumulé)*		Ex. 2021	Ex. 2022	Ex. 2023	Ex. 2024	Ex. 2025	Ex. 2026	Ex. 2026
		Jalon (i)	**s.o.**	**s.o.**	**s.o.**	**s.o.**	**29**	**n.d.**	
		(ii)	**12**	**52**	**126**	**167**	**215**	**n.d.**	
		Total (i)	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	35		**n.d.**
		(ii)	18	46	116	240	297		**n.d.**
		Concernant GESI (i)	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	30		
		(ii)	10	25	72	150	180		
		N	68 pays	70 pays	70 pays	87 pays	90 pays		
16 Partenariats stratégiques	**i)** Nombre de pays bénéficiant des initiatives d'appui technique nouvellement mobilisées *Source : Secrétariat du GPE* UNITÉ D'ANALYSE : *pays (nombre cumulé)*		(Ex.)	Ex. 2022	Ex. 2023	Ex. 2024	Ex. 2025	Ex. 2026	Ex. 2026
		Jalon	**s.o.**	**s.o.**	**4**	**10**	**20**	**35**	
		Total	s.o.	s.o.	7	14	35		35
		N	s.o.	s.o.	7 pays	14 pays	35 pays		
	ii) Proportion des initiatives d'appui techniques mobilisées par le GPE atteignant leurs objectifs *Source : Secrétariat du GPE* UNITÉ D'ANALYSE : *% de capacités stratégiques*		(Ex.)	Ex. 2022	Ex. 2023	Ex. 2024	Ex. 2025	Ex. 2026	Ex. 2026
		Jalon	**s.o.**	**s.o.**	**75**	**85**	**100**	**100**	
		Total	s.o.	s.o.	100	100	100		100
		N	s.o.	s.o.	5 pays	7 projets	35 projets		
	iii) Montant supplémentaire de cofinancement mobilisé grâce aux mécanismes de financement innovants du GPE *Source : Secrétariat du GPE* UNITÉ D'ANALYSE : *millions de dollars US (montant cumulé)*		(Ex.)	Ex. 2022	Ex. 2023	Ex. 2024	Ex. 2025	Ex. 2026	Ex. 2026
		Jalon	**s.o.**	**500,0**	**937,5**	**1 562,5**	**2 187,5**	**2 500,0**	
		Total	s.o.	1 003,9	1 727,1	3 845,1	3 775,8		2,500,0
		Fonds à effet multiplicateur	s.o.	993,9	1 441,9	3 347,8	3 329,0		s.o.
		Debt2Ed	s.o.	0.0	77,1	77,1	77,1		s.o.
		Mobilisation renforcée	s.o.	0.0	27,5	31,1	31,1		s.o.
		GPE 1 : 1	s.o.	10,0	48,0	140,1	149,6		s.o.
		ACG SmartEd	s.o.	0.0	160,0	280,0	280,0		s.o.
		N	s.o.	14 financements	27 financements	56 financements	63 financements		

N° de l'indicateur Objectifs	Indicateur	Ventilation	Valeur de référence	Année	Année	Année	Année	Année	Cible
17 Plaidoyer	Nombre de pays dans lesquels la société civile a influencé la planification, le dialogue sur l'action à mener et le suivi des activités dans le cadre de projets financés par L'Éducation à voix haute *Source : L'Éducation à voix haute, Cadre de résultats (Oxfam Danemark)* UNITÉ D'ANALYSE : *Pays (nombre cumulé)*		Ex. 2021	Ex. 2022	Ex. 2023	Ex. 2024	Ex. 2025	Ex. 2026	Ex. 2026
		Jalon	**20**	**27**	**32**	**37**	**38**	**40**	
		Total	20	30	37	48	50		40
		PPFC	12	15	15	20	20		s.o.
		N	54 pays (26 dans les PPFC)	63 pays (29 dans les PPFC)	62 pays (26 dans les PPFC)	62 pays (24 dans les PPFC)	64 pays (25 dans les PPFC)		
18 Financement	**i)** Pourcentage et **ii)** montants des contributions cumulées annoncées et versées par les bailleurs de fonds *Source : Secrétariat du GPE* UNITÉ D'ANALYSE : *% ; millions de dollars USD (montant cumulé)*		(Ex.)	Ex. 2022	Ex. 2023	Ex. 2024	Ex. 2025	Ex. 2026	Ex. 2026
		Total i)	s.o.	21,0	38,4	60,7	79,3		100
		ii)	s.o.	801,8	1 461,3	2 355,6	3 068,9		4 000,0
		N	s.o.	27 bailleurs de fonds	28 bailleurs de fonds	29 bailleurs de fonds	29 bailleurs de fonds		

Note : Pour plus d'informations sur les indicateurs, voir le *cadre de résultats du GPE 2025 : Directives techniques et méthodologiques* à l'adresse https://www.globalpartnership.org/fr/content/cadre-de-resultats-du-gpe-2025-directives-techniques-et-methodologiques.

ANNEXE B

NOTES TECHNIQUES SUR LES DONNÉES DES INDICATEURS

- **VALEURS DE RÉFÉRENCE :** Le cadre de résultats présente les valeurs de référence des indicateurs pour lesquels on dispose de données. L'année civile 2020 est l'année de référence et la première année de présentation des valeurs prises par les indicateurs concernant le but visé par le GPE 2025 (1, 2, 3i, 3ii, 5i, 6[6] et 7i). Ces indicateurs sont alignés sur les objectifs de développement durable (ODD) 4[7] et 5 et les indicateurs correspondants du cadre de résultats 2020 (4i, 8i et 8iiic) pour lesquels des données sont disponibles. L'exercice 2021 constitue l'année de référence pour les objectifs fixés au niveau national. Une valeur n'est donnée que pour les indicateurs concernant l'alignement et l'harmonisation (12i et 12ii), puisqu'il existe des données pour les indicateurs correspondants du cadre de résultats 2020. Les nouveaux indicateurs du cadre de résultats n'ont pas de valeurs de référence, car aucune donnée historique n'est disponible.

- **JALONS :** Les jalons annuels s'appliquent à certains indicateurs d'objectifs intermédiaires (15, 16i, 16ii, 16iii et 17), étant donné que ces indicateurs proviennent de cadres définis par les mécanismes du GPE : L'Éducation à voix haute, le partage de connaissances et d'innovations (KIX), les initiatives d'appui techniques et les financements innovants.

- **CIBLES :** Les valeurs cibles sont disponibles pour les indicateurs d'objectifs intermédiaires. Pour les indicateurs concernant le but visé de l'ODD 4, les points de référence de l'ODD 4 pour les indicateurs de l'ODD 4 représentent une variable représentative des cibles. Les points de référence pour la performance des financements sont pris en compte pour les indicateurs des objectifs fixés au niveau national.

- **POINTS DE RÉFÉRENCES DE L'ODD 4 :** Pour les indicateurs concernant le but visé de l'ODD 4 (2, 3i, 3ii, 6 et 7i), les valeurs des points de référence de l'exercice 2025 sont présentées dans le cadre de résultats lorsque les données sont disponibles. L'Institut de statistique de l'UNESCO (ISU) établit les points de référence de l'ODD 4 des indicateurs à partir des points de référence de l'ODD 4 fixés pour 2030 et convenus au niveau mondial (les valeurs « n », dans la matrice du cadre de résultats, reflètent le nombre de pays partenaires qui se sont engagés à atteindre les points de références nationaux de l'ODD 4, le cas échéant, d'ici à 2025). La ventilation des données par sexe ou autres caractéristiques n'est pas applicable car les pays ne communiquent pas de valeurs ventilées.

- **POINTS DE RÉFÉRENCE POUR LA PERFORMANCE DU FINANCEMENT, OU « POINTS DE RÉFÉRENCE POUR LA PERFORMANCE » :** Les points de référence s'appliquent aux indicateurs des objectifs au niveau des pays pour suivre les progrès de la mise en œuvre et la réalisation des objectifs des financements du GPE. Les points de référence annuels pour les indicateurs liés au pacte de partenariat (9i, 10i, 11 et 13i) et aux financements du GPE (9ii, 10ii, 13ii, 14i et 14ii) sont fixés à 75 % et 80 % respectivement. Autrement dit, 75 % des indicateurs relatifs au pacte et 80 % des indicateurs liés aux financements devraient atteindre leurs objectifs.

- **VENTILATION :** Le cadre de résultats comprend des indicateurs ventilés par pays et par caractéristique de groupe (par exemple, la situation de fragilité des pays et le sexe des enfants et des enseignants) selon la disponibilité des données. Les indicateurs établis à partir des données tirées des enquêtes auprès des ménages sont ventilés par région et par statut socioéconomique, lorsque ces données sont disponibles. Les indicateurs liés à la mise en œuvre des financements sont ventilés par domaines d'interventions prioritaires du GPE et selon la classification du pays au regard de la situation de fragilité.

- **PAYS PARTENAIRES TOUCHÉS PAR LA FRAGILITÉ ET LES CONFLITS (PPFC) :** Le GPE actualise la liste des PPFC à chaque exercice. Cette liste est établie à partir de la liste des pays en situation de fragilité ou de conflit de la Banque mondiale et de la liste des pays touchés par des conflits du rapport mondial de suivi sur l'éducation de l'UNESCO. Vous trouverez de plus amples informations à ce sujet à l'annexe C. Dans ce rapport, les indicateurs 1, 2, 3, 4i, 5i, 6, 7 et 8i sont établis à partir de données se rapportant à l'année civile et suivent la classification PPFC établie pour l'exercice 2024. Les indicateurs 4ii, 5ii et 8ii jusqu'à 18 sont établis à partir des données par exercice et suivent la classification PPFC de l'exercice 2025, à l'exception des indicateurs 9ii, 10ii, 13ii et

6 L'indicateur 6 sur la ventilation des évaluations des apprentissages pour les 2e et 3e années a été divisé en lignes de rapport distinctes.

7 Bien que l'année 2020 constitue l'année de référence pour les indicateurs sectoriels des objectifs alignés sur les indicateurs de l'ODD 4, établis par l'Institut de statistique de l'UNESCO (ISU), elle est également la première année pour laquelle les résultats sont présentés de manière à optimiser la couverture des données.

14, qui reposent sur la classification PPFC arrêtée un an avant l'approbation du financement.

- **ÉCHANTILLON, OU « N » :** Le Secrétariat communique, à la fin de chaque année civile et de chaque exercice, les données disponibles suivant la liste des pays partenaires ou des pays remplissant les conditions requises pour bénéficier d'un financement à la fin de l'année en question. Le nombre de pays de l'échantillon varie en fonction de l'indicateur.

- **RAPPORT SUR LES INDICATEURS DE L'ODD 4 :** Afin d'améliorer la couverture des données de l'ODD 4 pour les rapports sur les pays partenaires du GPE au niveau global, la méthodologie des indicateurs du cadre de résultats du GPE diffère des directives officielles de l'ISU en matière de rapports. Par exemple, les valeurs agrégées des indicateurs du cadre de résultats du GPE sont calculées lorsque les données disponibles couvrent au moins 35 % de la population concernée des pays partenaires du GPE tandis que l'ISU exige au moins 50 % de la couverture (selon la classification du niveau)[8]. Bien que cette approche permette d'optimiser les données disponibles au niveau national et de rendre compte des indicateurs couvrant moins de 50 % de la population des pays partenaires du GPE, les valeurs doivent être interprétées avec prudence, compte tenu des éventuels problèmes d'instabilité et de fiabilité.

- **DONNÉES ACTUALISÉES ET RÉVISIONS RÉTROACTIVES :** Les nouvelles données disponibles pour certains indicateurs du cadre de résultats sont prises en compte. Ainsi, les valeurs des indicateurs peuvent faire l'objet de révisions rétroactives permettant de prendre en compte des nouveaux pays partenaires qui rejoignent le GPE et des dernières données disponibles (intégrant les données des nouveaux indicateurs tirées des dernières données publiées par l'ISU et l'UNICEF pour les indicateurs de l'ODD 4 et de l'ODD 5. Sont également intégrés l'indicateur sur le financement national (4i) et les indicateurs sur les facteurs favorables (4iia, 5iia, 8iia et 8iiia). Les données disponibles pour les pays partenaires figurant sur la liste à la fin de l'année civile ou de l'exercice servent à recalculer les valeurs des indicateurs, le cas échéant. Les indicateurs de l'objectif intermédiaire (15 et 17) font référence à la liste des pays remplissant les conditions requises pour bénéficier des financements du mécanisme de partage des connaissances et d'innovations (KIX) et de L'Éducation à voix haute.

- **RÉVISIONS DU CADRE DE RÉSULTATS :** En 2024, les modifications suivantes ont été apportées au Cadre de résultats du GPE :
 - **Indicateur 3ia :** remplacer le taux brut d'admission en dernière année par les taux d'achèvement pour mieux s'aligner sur l'ODD 4.1.2 et rendre compte de l'augmentation de la couverture des données à la fin des études ;
 - **Indicateurs 4ii, 5ii, 8ii et 8iii :** établir désormais les rapports sur l'exercice (juillet-juin) et non sur l'année civile (janvier-décembre) afin de présenter les données les plus récentes dans les rapports annuels.
 - **Indicateurs 15 et 17 :** définir des jalons et des cibles pour les indicateurs de L'Éducation à voix haute et du KIX jusqu'à la fin de la période du plan stratégique GPE 2025, en prenant en compte l'extension de ces mécanismes mondiaux de financement. L'indicateur 15 intégrera un sous-indicateur (15i), à partir de l'exercice 2025, pour recueillir les données les plus récentes sur l'adoption de projets de recherche et d'innovations soutenus par le KIX dans les pays partenaires.

- **UNITÉS D'ANALYSE :** Les indicateurs sont établis au moyen de différentes unités d'analyse telles que les pays partenaires, les financements, les enfants, les enseignants, le nombre de cas, le montant en dollars, etc.

- **CYCLE D'ÉTABLISSEMENT DES RAPPORTS :** Les indicateurs font l'objet d'un rapport annuel selon le cas, à l'exception de l'indicateur 7ii, qui doit faire l'objet de deux rapports sur toute la période du cadre de résultats.

- **SOURCES DES DONNÉES :** Ces sources varient. Le cadre de résultats utilise les données de l'Institut de statistique de l'UNESCO (ISU), de l'UNICEF et d'autres partenaires, en plus des données produites par le Secrétariat du GPE.

- **NOTES MÉTHODOLOGIQUES** : Le document intitulé *Cadre de résultats du GPE 2025 : Directives techniques et méthodologiques* présente ces directives pour les indicateurs du cadre de résultats. Elles précisent l'objectif des indicateurs, leur définition, les méthodes de calcul et les formules correspondantes, leur interprétation et leurs limites. Elles sont disponibles à l'adresse suivante : https://www.globalpartnership.org/fr/content/cadre-de-resultats-du-gpe-2025-directives-techniques-et-methodologiques.

8 Selon le Groupe d'experts interinstitutions chargé des indicateurs des ODD, le mécanisme de gouvernance dirigé par les États membres pour le suivi des indicateurs mondiaux des ODD en fonction d'un cadre d'indicateurs mondial convenu pour les objectifs et les cibles de l'Agenda 2030. Les critères de classification par niveau et les définitions des indicateurs mondiaux des ODD, examinés lors des réunions annuelles dirigées par le Groupe d'experts interinstitutions chargé des indicateurs des ODD, sont disponibles à : https://unstats.un.org/sdgs/iaeg-sdgs/tier-classification/.

ANNEXE C

LES PAYS PARTENAIRES DU GPE

Pays partenaires du GPE par niveau de revenu, fin juin 2025

PAYS À FAIBLE REVENU : Afghanistan ; Burkina Faso ; Burundi ; Érythrée ; Éthiopie ; Gambie ; Guinée-Bissau ; Libéria ; Madagascar ; Malawi ; Mali ; Mozambique ; Niger ; Ouganda ; République centrafricaine ; République démocratique du Congo ; République du Yémen ; Rwanda ; Sierra Leone ; République fédérale de Somalie ; Soudan du Sud ; Soudan ; Tchad ; Togo.

PAYS À REVENU INTERMÉDIAIRE DE LA TRANCHE INFÉRIEURE : Angola ; Bangladesh ; Bénin ; Bhoutan ;[1] Bolivie ; Cabo Verde ; Cambodge ; Cameroun ; Comores ; Côte d'Ivoire ; Djibouti ; Eswatini ; États fédérés de Micronésie ; Ghana ; Guinée ; Haïti ; Honduras ; Îles Salomon ; Jordanie ; Kenya ; Kiribati ; Lesotho ; Liban ; Mauritanie ; Myanmar ; Népal ; Nicaragua ; Nigéria ; Ouzbékistan ; Pakistan ; Papouasie-Nouvelle-Guinée ; Philippines ; République arabe d'Égypte ; République démocratique populaire lao ; République du Congo ; République kirghize ; Samoa ; Sao Tomé-et-Principe ; Sénégal ; Sri Lanka ; Tadjikistan ; Tanzanie ; Timor-Leste ; Tunisie ; Vanuatu ; Viet Nam ; Zambie ; Zimbabwe.

PAYS À REVENU INTERMÉDIAIRE DE LA TRANCHE SUPÉRIEURE : Albanie ; Bélize ; Dominique ; El Salvador ; Fidji ; Géorgie ; Grenade ; Guatemala ; Îles Marshall ; Indonésie ; Maldives ; Moldavie ; Mongolie ; Sainte-Lucie ; Saint-Vincent-et-les-Grenadines ; Tonga ; Tuvalu; Ukraine.

PAYS À REVENU ÉLEVÉ : Guyana

Pays et territoires pouvant adhérer au GPE, par niveau de revenu

PAYS À FAIBLE REVENU : République arabe syrienne (la Syrie n'est pas encore un pays partenaire mais a reçu un financement avec l'approbation exceptionnelle du Conseil d'administration du GPE).

PAYS À REVENU INTERMÉDIAIRE DE LA TRANCHE INFÉRIEURE : Cisjordanie et bande de Gaza ; Inde ; Maroc.

PAYS ET TERRITOIRES À REVENU INTERMÉDIAIRE DE LA TRANCHE SUPÉRIEURE : Algérie

1 Les pays partenaires en bleu sont les petites îles et les États insulaires ou enclavés en développement, et les pays partenaires en orange ne sont plus admissibles à un financement du GPE. Pour en savoir plus sur les critères d'éligibilité et d'allocation applicables au GPE 2025, cf. : https://assets.globalpartnership.org/s3fs-public/document/file/2020-12-GPE-conseils-eligibilite-allocations.

TABLEAU C.1.

Pays partenaires du GPE touchés par la fragilité et les conflits (PPFC) intégrés dans les échantillons du rapport sur les résultats, par exercice

EXERCICE 2024	EXERCICE 2024
Afghanistan	Afghanistan
Burkina Faso	Burkina Faso
Burundi	Burundi
Cameroun	Cameroun
République centrafricaine	République centrafricaine
Comores	Comores
République du Congo	République du Congo
République démocratique du Congo	République démocratique du Congo
République arabe d'Égypte	République arabe d'Égypte
Érythrée	Érythrée
Éthiopie	Éthiopie
Guinée-Bissau	Guinée Bissau
Haïti	Haïti
Kiribati	Kenya
Liban	Kiribati
Mali	Liban
Îles Marshall	Mali
États fédérés de Micronésie	Îles Marshall
Mozambique	États fédérés de Micronésie
Myanmar	Mozambique
Niger	Myanmar
Nigéria	Niger
Pakistan	Nigéria
Papouasie-Nouvelle-Guinée	Pakistan
Philippines	Papouasie Nouvelle Guinée
Îles Salomon	Philippines
Sao Tomé-et-Principe	Îles Salomon
République fédérale de Somalie	Sao Tomé et Principe
Soudan	République fédérale de Somalie
Soudan du Sud	Soudan
Tchad	Soudan du Sud
Timor-Leste	Tchad
Tuvalu	Timor Leste
Ukraine	Tuvalu
République du Yémen	Ukraine
Zimbabwe	République du Yémen
	Zimbabwe
Remarque : S'applique aux indicateurs 1, 2, 3, 4i, 5i, 6, 7 et 8i basés sur l'année civile.	*Remarque* : S'applique aux indicateurs 4ii, 5ii et 8ii jusqu'à 18 établis à partir des données par exercice à l'exception des indicateurs 9ii, 10ii, 13ii et 14, qui reposent sur la classification PPFC arrêtée un an avant l'approbation du financement.